

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité - Travail



DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE DU GOUVERNEMENT

Par S.E M **SIMPLICE MATHIEU SARANDJI**
Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Bangui, le 07 Juin 2016

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés de la Nation,
Chers Compatriotes,**

Permettez-moi tout d'abord de vous adresser mes très respectueuses salutations ainsi que mes vives félicitations pour votre élection à la haute Chambre de la représentation nationale qu'est l'Assemblée Nationale.

*Ce jour est pour nous, peuple centrafricain, et pour le Gouvernement que j'ai l'insigne honneur de conduire sous la très haute impulsion de son Excellence le Professeur **Faustin Archange TOUADERA**, un jour historique car il marque le début d'une ère nouvelle et le lancement effectif de la mise en œuvre d'un nouveau programme socio économique et politique..*

Depuis plusieurs années, notre beau et cher pays a connu un cheminement semé d'embûches et diverses épreuves dont le point culminant peut être qualifié de catastrophe sans précédent.

En un mot, la RCA a vu ses filles et fils s'entre-déchirer, ses édifices publics et religieux détruits, ses villes et villages incendiés et ses investissements commerciaux, industriels et agricoles anéantis. Des centaines de milliers de personnes déplacées et livrées à la merci des intempéries, la famine et la maladie, lorsque d'autres sont tout simplement violées, égorgées ou mutilées. Tout ceci à cause de la haine voire la bêtise humaine. Oui Notre pays la RCA a vécu une descente aux enfers.

Mais aujourd'hui, grâce à l'engagement de ses filles et fils et surtout grâce à l'assistance des pays frères et amis et la communauté internationale, parmi lesquels je peux citer la France , les Etats Unis, la CEMAC , la CEEAC, l'UA, l'OCI, l'UE et les Nations unies, la RCA a résolument décidé de se relever et de reprendre sa place au sein des nations démocratiques et éprises de paix et de liberté.

La courageuse décision du Pape François de rendre visite au peuple centrafricain dans un contexte de tous les dangers inimaginables a définitivement convaincu les centrafricains de traverser la rivière et d'aller vers des élections apaisées, transparentes et démocratiques afin de permettre à la République Centrafricaine de renaître, comme phénix de ses cendres.

*Un signe fort de la renaissance de la RCA et de la volonté de tourner le dos à la barbarie, est la brillante élection de Son Excellence Professeur **Faustin Archange Touadéra**, comme Président de la République et la mise en place d'un Parlement véritablement représentatif des aspirations profondes du Peuple centrafricain.*

Monsieur le Président,

Qu'il me soit permis de vous réitérer mes sincères félicitations pour votre brillante élection à la tête du Parlement centrafricain. Il me plaît de souligner que votre riche expérience gouvernementale, constitue sans aucun doute, un atout majeur pour notre Parlement. Je suis persuadé que le sens élevé du devoir qui vous caractérise vous permettra de mettre aisément en adéquation les attentes légitimes du Peuple et les contraintes objectives de l'Etat dans la mise en œuvre du programme de développement de notre pays.

Pour le Gouvernement que j'ai l'honneur de conduire, l'efficacité des politiques publiques passe également par une relation de confiance et de qualité avec l'Assemblée Nationale. C'est pourquoi ce sera toujours avec enthousiasme que les membres du Gouvernement et moi-même, viendrons à l'Assemblée Nationale pour présenter les programmes et projets du Gouvernement ainsi que les projets de textes de loi.

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,***

Permettez-moi d'exprimer ici ma profonde gratitude en premier lieu au Chef de l'Etat qui le 2 Avril 2016, m'a fait l'insigne honneur de me nommer Premier Ministre, Chef du Gouvernement ainsi qu' à vous-même de me recevoir au sein de cette auguste assemblée pour rendre publique la Politique Générale du Gouvernement qui, en fait, reflète les grandes lignes de la Profession de Foi du Professeur TOUADERA, Président de la République Centrafricaine .

*Je voudrais ici rendre un hommage solennel à mes illustres prédécesseurs et Chefs de Gouvernement successifs de la transition et singulièrement à Monsieur **Mahamat KAMOUN**, pour sa contribution dans la mise en œuvre de la Feuille de Route recadrée et en particulier pour l'organisation réussie des élections Présidentielle et législatives.*

Je voudrais enfin exprimer ma très grande reconnaissance à tous les pays amis et frères, aux institutions régionales et internationales dont les efforts conjugués permettent la normalisation progressive de la situation en République Centrafricaine et le retour apaisé à l'ordre constitutionnel.

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,***

En me prêtant à cet exercice combien exaltant, j'ai pris l'option de parler vrai. Aussi je dois dire sans ambage : Nous voici à la croisée des chemins et face à notre destin. La RCA doit renaitre et se relever. Tout le monde s'accorde à dire que les défis sont énormes ; les besoins, pressants, j'en conviens.

C'est pour cela qu'à la suite de Son Excellence Professeur Faustin Archange Touadéra, je m'empresse de vous dire que c'est parce que la tâche est immense que nous avons besoin des bras de toutes les filles et tous les fils de Centrafrique.

Je ne doute pas un seul instant que tous les Centrafricains épris de paix et qui aiment véritablement leur pays seront mobilisés pour la reconstruction et le développement de notre beau et cher pays, la République Centrafricaine.

Notre stratégie doit d'abord s'appuyer sur la force de travail et le génie créateur de toutes les filles et tous les fils de Centrafrique, sur notre ardeur à travailler efficacement et rationnellement à l'exploitation de nos immenses ressources naturelles et enfin sur la solidarité des pays amis et organisations régionales et internationales qui nous ont toujours accompagnés dans notre quête de sortie de crise et de développement de notre pays.

Il nous revient, nous les Centrafricains, de définir ensemble le rythme de la marche à suivre et de tenir le cap jusqu'au bout car nous avons perdu beaucoup de temps et de ressources pendant les années écoulées.

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,***

A présent, nous devons parler de notre avenir commun et de ce que concrètement mon Gouvernement entend mettre en œuvre.

Aussi, voudrais-je vous proposer très respectueusement de parcourir avec moi le programme du Gouvernement selon l'ordre prioritaire ci-après:

- 1- PAIX SECURITE ET COHESION SOCIALE**
- 2- RELANCE ECONOMIQUE**
- 3- POLITIQUE ET BONNE GOUVERNANCE**
- 4- AFFAIRES SOCIALES ET ACTIONS HUMANITAIRES**

Ce programme a déjà été esquissé dans la Profession de Foi du Président de la République qui, il faut le reconnaître, a été fortement inspiré par les recommandations du Forum National de Bangui, le Forum sur le secteur privé, puis enrichi par les récents débats démocratiques et les multiples rencontres sur le terrain avec les populations profondes de la RCA c'est-à-dire celles de nos villages, régions les plus éloignées, et avec les catégories vulnérables comme les jeunes, les femmes, les populations minoritaires, les handicapés et tous ceux qui sont laissés pour compte depuis plusieurs décennies.

1^{ère} Priorité «PAIX, SECURITE ET COHESION SOCIALE»

**Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,**

Il ne serait pas superflu de rappeler ici devant votre auguste assemblée que les multiples crises à caractère militaro politique devenues récurrentes ces deux dernières décennies ont mis à mal la stabilité du pays et créé une insécurité quasi généralisée sur l'ensemble du territoire national. Lesdites crises dont les principales causes ont produit les mêmes effets que sont la mal Gouvernance, l'impunité, le clientélisme, le népotisme et le clanisme qui sont érigés en mode de Gouvernance et ont engendré la frustration, l'insécurité, la méfiance, la corruption généralisée.

Par conséquent, le rétablissement de la sécurité, l'instauration de la paix et la cohésion sociale sur l'ensemble du territoire constituent un impératif et la priorité des priorités.

*La sécurité étant une exigence républicaine et la première des libertés comme l'a si bien souligné Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat dans son discours d'Investiture le 30 mars 2016, **c'est justement dans ce contexte que le Gouvernement que je conduis, ne ménagera aucun effort pour lancer un Programme National de Désarmement, Démobilisation, Réintégration et Rapatriement (DDRR) ainsi que la Réforme du Secteur de Sécurité(RSS) qui sont nécessaires à la stabilisation et la relance de l'économie Centrafricaine.***

Par ailleurs, il est aussi indispensable de mener une lutte implacable contre l'usage et le trafic des drogues et stupéfiants qui sont l'une des causes fondamentales du basculement de la République Centrafricaine dans le cycle infernal de la criminalité.

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,***

Il faut reconnaître que nos jeunes sont souvent embarqués dans des aventures criminelles tels que les groupes armés et milices, le trafic et la consommation de drogues parce qu'ils sont souvent désœuvrés et désespérés de ne point avoir un emploi décent et rémunérateur. C'est pourquoi, le Gouvernement s'emploie à lancer dès à présent le Programme National de Désarmement Démobilisation Réinsertion et Rapatriement. Je dois déjà vous signaler que le pré-DDR est déjà mis en route dans 8 Préfectures de notre pays.

En effet, en partenariat avec la Banque Mondiale et les autres partenaires financiers internationaux (FMI, BAD et Minusca), le Gouvernement va poursuivre la mise en œuvre du nouveau Programme qui prend en compte les réalités du terrain, les capacités nationales à mobiliser les fonds et les erreurs des précédents plans de DDR qui n'ont pas donné les résultats escomptés. Les principes DDR tels que définis par l'Accord de Bangui, constitueront les piliers de ce plan.

Au stade actuel, mon Gouvernement s'attèlera assez rapidement à la mise en œuvre de ce programme au niveau national et proposera dans un délai raisonnable la tenue d'un atelier national sur le DDDR. C'est à cette occasion là que ce projet de programme pourra être présenté aux partenaires nationaux et internationaux en vue de dégager un consensus global sur le processus.

Somme toute, le DDDR des groupes armés, le démantèlement des milices et la lutte contre la prolifération des armes font partie des priorités de mon Gouvernement. Ces armes en circulation anarchique proviennent principalement des pertes dans les dépôts d'armes, des détournements d'importations autorisées, ainsi que du développement des capacités locales de fabrication illicite qui sont aujourd'hui au cœur du problème d'insécurité. Face à ce défi, le Gouvernement va réactiver la Commission Nationale de Lutte contre la Prolifération des armes légères de petits calibres afin de réduire les effets néfastes de ce fléau. En outre, le Gouvernement travaillera sur la constitution d'une base de données et d'un registre d'armes au niveau national en vue de mettre un terme à la circulation illicite d'armes dans le pays.

En matière de réforme du secteur de sécurité (RSS), le Gouvernement entend très rapidement examiner le projet de Politique Nationale de Sécurité (PNS) qui a été préparé suite à la Table Ronde sur la Sécurité Nationale organisée en décembre 2015. Le Gouvernement s'emploiera à exploiter ledit projet et donner l'impulsion nécessaire au lancement de la Réforme du Secteur de Sécurité (RSS) tant souhaitée par tous. Ce document d'une importance capitale, fait le balisage de cette réforme dont les principaux piliers sont la **réorganisation et la restructuration des Forces Armées Centrafricaines (FACA), celle des Forces de Sécurité Intérieure** composées de la Police et de la Gendarmerie ainsi que les Corps des Eaux et forêts et des Douanes.

En ce qui concerne la réorganisation et la restructuration des Forces Armées Centrafricaines (FACA), le principe de base est que la RCA est une et indivisible et elle le demeurera. Par conséquent, tout sera mis en place pour que les Centrafricains vivent en paix et en sécurité sur l'ensemble du territoire national. Mon Gouvernement s'emploiera à la refondation de notre Armée pour qu'elle redevienne véritablement républicaine, pluriethnique, professionnelle et au service de la population. La réforme de nos Forces de défense et de sécurité pour qu'elles soient capables de protéger l'intégrité du territoire national et de jouer pleinement leur rôle de protection du citoyen et de ses biens demeure une priorité absolue.

Le Gouvernement de Transition que je félicite au passage, a initié, conformément aux recommandations du Forum de Bangui, la mise en œuvre du processus de restructuration de notre Armée Nationale de commun accord avec la Communauté Internationale.

En effet, dans le cadre de la réforme des FACA, des unités ont été réorganisées. Le renforcement des capacités de nos soldats se poursuit avec l'appui des Agences du Système des Nations Unies et du CICR. Le VETTING initié au départ n'ayant pas atteint les objectifs assignés, la vérification simplifiée des soldats des FACA en application des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies se poursuit actuellement dans les différentes casernes.

La gestion de l'armement avec l'acquisition de l'Armurerie Centrale du camp Kassai, réceptionnée le 05 juillet 2015 ainsi que la mise à disposition de notre Armée par l'UMAS d'un appareil de marquage d'Arme constituent des atouts non négligeables.

S'agissant du redéploiement des FACA, tout sera mis en œuvre avec le concours des partenaires et de la Communauté Internationale pour le passage véritable de l'Armée de projection à une Armée de garnison afin d'avoir une surveillance accrue de l'intégrité du territoire national.

D'ores et déjà, il sera envisagé dans un bref délai, un réaménagement des FACA pour leur mise en condition en vue de leur redéploiement dans des postes statiques préalablement identifiés d'un commun accord avec des partenaires nationaux et internationaux aussi bien à Bangui qu'en provinces. Toujours à l'actif de déploiement il y a la mission des Forces Tripartites (Tchad-Soudan-RCA) à Birao, l'opération conjointe (OUGANDA-USA-RCA) chargée de la lutte contre la LRA à OBO et l'opérationnalité de certaines régions militaires à travers le pays.

Compte tenu des objectifs fixés et des efforts entrepris pour asseoir la Politique Nationale de Sécurité comme fondement majeur de la promotion de l'intégrité du territoire, de la souveraineté nationale, de la cohésion sociale et de la stabilité économique, un Conseil Supérieur de la Sécurité Nationale (CSSN) sera créé et aura pour tâche d'assurer le contrôle et le suivi de la mise en œuvre des réformes dans ce domaine. Ces réformes indispensables vont redéfinir entre autres, les principes directeurs qui régissent les Forces de Défense et de Sécurité Intérieure, leurs missions et rôles.

***Monsieur le Président,
Honorables députés,***

Permettez-moi d'abord ici de féliciter nos forces de sécurité intérieure dont certains éléments ont consenti beaucoup de sacrifices et fait preuve de bravoure pendant cette période de crise. En effet, malgré les difficultés de tous ordres auxquelles elles se sont confrontées, nos forces de sécurité intérieure ont su maintenir leur présence sur le terrain et, souvent avec des moyens humains, matériels et financiers dérisoires.

Pour accroître l'efficacité de ces Forces, un accent particulier sera mis sur leur formation, la reconstruction ou réfection des infrastructures (Commissariats, Brigades, Compagnies et Groupements de Gendarmerie) presque entièrement détruites et donc inexistantes. De même, prenant en compte les réalités du terrain, les effectifs de ces Forces de Sécurité sont assez faibles pour couvrir les besoins sécuritaires de la population. Pour ce faire, un recrutement de jeunes conformément aux textes en vigueur est indispensable pour combler ce déficit. En raison de l'importance de leurs missions économiques et de leurs contributions spécifiques à la sécurité des biens et des personnes, les Corps des Eaux et Forêts et des Douanes devront également être réorganisées et renforcées.

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,***

La sécurité serait un vain mot si cette sécurité n'est pas établie au niveau de nos frontières. Cette mission est dévolue à nos forces de défense et particulièrement aux Forces Armées Centrafricaines.

Aujourd'hui, force est de constater que les forces armées centrafricaines sont dénuées de toute capacité opérationnelle du fait de la destruction ou occupation de leurs casernes, du manque d'équipements et de l'embargo auquel elles sont assujetties ; elles ne peuvent remplir leur mission traditionnelle qui est celle d'assurer la protection des personnes et des biens et de défendre l'intégrité du territoire.

Quand bien même les forces internationales ont été déployées sous mandat du Conseil de Sécurité des Nations Unies en Centrafrique, il faut noter que le pays éprouve encore des difficultés à retrouver sa pleine souveraineté et à rétablir la sécurité sur l'ensemble du territoire.

En effet, aujourd'hui notre armée nationale présente des insuffisances telles que :

- Une mauvaise gestion de ressources humaines caractérisée par : des effectifs insuffisants, vieillissants, hétéroclites, politisés, une inadéquation entre les grades et fonctions, le non-respect des textes de lois régissant le fonctionnement de l'armée, l'indiscipline. La frustration et l'humiliation dues au non respect des textes en matière de promotion sont à l'origine de la démotivation des soldats ;*
- En terme d'infrastructures, l'insuffisance de casernes, de locaux disciplinaires, magasins d'armes, bureaux et de structures sanitaires, et surtout l'absence d'armement ;*
- Dans le domaine de formation, l'insuffisance de centres d'instruction et de formation, l'embargo sur les formations opérationnelles, la suspension de la coopération militaire ;*
- En matière de documents de base, la destruction des archives, la caducité de certains textes organiques ;*

- *Pire encore, on dénote une politisation exacerbée de l'armée et notamment la nomination des officiers de haut rang à des fonctions politiques et l'impunité du fait d'un Tribunal Militaire inopérant ;*

A cela s'ajoutent l'insuffisance et l'inadaptation des équipements et la mauvaise condition de vie des militaires.

Eu égard à ce qui précède, mon Gouvernement a retenu quatre axes d'intervention.

Le premier axe est d'ordre organisationnel et opérationnel.

Dans ce domaine, il s'agit d'adapter à la fois la structure et l'organisation en vue de conduire à une meilleure gestion du Ministère de la Défense Nationale et des différents domaines de sa responsabilité. Ce travail doit aussi être conduit au niveau de l'Etat Major des Armées avec une chaîne de commandement organique et fonctionnelle. Cet organe sera chargé de la planification à court, moyen et long terme, puis de mener des réflexions sur l'adaptation du format des forces armées.

La réussite de cet axe reposera nécessairement sur la réactualisation, l'adaptation des textes des documents, de doctrine, d'une politique de défense, d'une nouvelle Loi de Programmation Militaire et des concepts d'emploi des forces.

Le second Axe concerne le renforcement des capacités opérationnelles de nos forces armées.

Ce programme de renforcement des capacités opérationnelles passe d'abord par la formation du personnel, élément-clé pour garantir que l'Armée Nationale réponde aux standards d'une armée professionnelle et républicaine. La formation constitue de ce fait la pierre angulaire de la réforme des FACA et une condition préalable pour que cette réforme soit pérennisée. Pour cette raison, un effort très important sera fait dans ce domaine.

Les unités opérationnelles réformées et entraînées selon les normes internationales seront régulièrement évaluées avant d'être progressivement déployées en garnison au sein des régions militaires.

Un appui logistique au déploiement et la dotation d'équipements aux unités à déployer seront essentiels pour assurer leur autonomie et éviter qu'elles ne représentent un fardeau pour la population qu'ils sont censés protéger.

Un plan d'infrastructures devra prendre en compte, la nouvelle posture de l'armée de garnison sous réserve que les militaires puissent se faire suivre par leurs familles dans les garnisons où ils seront affectés. Ce déploiement sera générateur de sécurité, de stabilité et un facteur important de développement économique pour la région...

L'Etat Major devra également bénéficier d'un programme de renforcement des capacités en matière de planification à court, moyen et long terme.

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,***

L'utilisation efficiente de nos forces dépendra également de la vision et de la politique qui sera mise en œuvre.

*C'est ainsi que, abordant **le troisième axe de sa stratégie, qui est celui de l'emploi des forces armées**, le Gouvernement entend élaborer une **doctrine et mettre en œuvre une politique de défense et de sécurité** permettant non seulement une concentration d'efforts, une économie de ressources et une liberté d'action mais aussi d'avoir des réserves capables de contribuer à une régénération de forces afin de soutenir de manière durable la nouvelle posture en garnison définie dans la nouvelle vision de la défense nationale.*

En raison des défis sécuritaires transfrontaliers auxquels notre pays est confronté, je veux citer la LRA au Sud Est, et Boko Aram dans le Nord, et les coupeurs de routes qui entravent la liberté de circulation entre la RCA et les pays comme le Cameroun, le Tchad et le Soudan, le Gouvernement s'emploiera à s'inscrire dans un processus global qui permettra d'implanter auprès des Etats-majors régionaux, des éléments logistiques, des éléments du génie et une structure de santé. Ces deux dernières unités effectueront des missions au profit de la population locale et contribueront directement à l'aménagement de l'espace qu'elles occuperont.

Cet emploi des forces va prendre en compte également la coopération militaire sous-régionale et la lutte contre la prolifération des armes légères de petits calibres (ALPC) avec des initiatives transfrontalières de consolidation de la paix et de sécurité humaine, impliquant les pays limitrophes ainsi que l'ensemble des pays de la Région des Grands Lacs.

La RCA participe d'ores et déjà à ces deux opérations internationales qui ont lieu sur nos frontières.

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,***

Comme vous pouvez aisément l'imaginer le quatrième axe de notre stratégie est la Mobilisation des ressources.

En effet, la réforme du secteur de défense exige beaucoup de ressources mais il s'agira également de veiller à lier l'effort de mobilisation de ressources avec celui d'optimisation desdites ressources. C'est dire que les méthodes de gestion des ressources ainsi que l'organisation de notre armée nationale seront revues avec précision afin de pouvoir mieux planifier et conduire des contrôles plus efficaces et ainsi éviter les gaspillages. La recherche des donateurs pour la défense de la RCA en sera facilitée.

En fait, nous devons faire preuve de beaucoup d'imagination voire d'innovation dans ce domaine afin d'augmenter les capacités et marges de manœuvre du secteur de défense.

C'est pour cela que le Gouvernement relancera dans un bref délai la saisine du Comité des Sanctions du Conseil de Sécurité des Nations Unies en vue de la levée de l'embargo et ce, en partenariat avec la communauté internationale. De même, le Gouvernement s'appuiera sur les conclusions des travaux antérieurs relatifs au processus de la réforme du secteur de sécurité et du DDDR pour ramener la paix, la sécurité et la cohésion sociale en Centrafrique.

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,***

Vous conviendrez avec moi que le retour de la sécurité publique passe également par la restauration de l'autorité de l'Etat à travers un redéploiement de l'Administration Publique sur l'ensemble du territoire national.

A cet effet, le Gouvernement entend très rapidement procéder à la Validation et la mise en œuvre du Plan National de Sécurité, à la réorganisation et optimisation des services des Directions Générales de la Police et de la Gendarmerie, au redéploiement des Forces de Sécurité Intérieure en province avec une réelle complémentarité entre la Police et la Gendarmerie, et à l'exécution des programmes d'accompagnement au redéploiement financés par les Partenaires Techniques et Financiers (Union Européenne, PNUD, Fonds Békou, MINUSCA, France).

De même, les autorités déconcentrées et locales telles que les préfets, sous-préfets, délégations spéciales et chefs de quartiers recevront des orientations claires pour accompagner et mettre en œuvre les objectifs du gouvernement.

Symboles et exemples des principes d'actions du Président de la République et du Gouvernement, ces autorités locales doivent faire preuve de rigueur dans le travail, de transparence et d'équité dans la gestion des affaires publiques.

De par leurs rôles de représentants du Gouvernement en province, ces autorités locales seront mobilisées pour apporter l'appui nécessaire aux services déconcentrés et le retour à la cohésion sociale.

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,***

La décentralisation sera l'un des plus grands chantiers du mandat du Président de la République.

*En effet, dans son discours d'investiture du 30 mars 2016, Son Excellence, **Professeur Faustin Archange TOUADERA**, Président de la République, Chef de l'Etat disait- Je cite : – « **La décentralisation demeure une réforme majeure qu'il faut engager.***

C'est pourquoi, je veillerai à l'aboutissement des textes en matière de décentralisation pour permettre la mise en œuvre effective de cette politique afin qu'elle soit une réponse aux sollicitations de certains de nos compatriotes qui pensent que certaines parties du territoire national sont laissées à l'abandon.

Je rendrai effectif le transfert des compétences et des ressources pour donner davantage d'autonomie aux collectivités.

Dans le même ordre d'idées, je poursuivrai le programme des « Pôles de Développement » pour faire des différentes régions du pays des pôles économiques et permettre la mise en place des infrastructures. << Fin de citation.

*Du haut de cette même tribune, **Professeur Faustin Archange TOUADERA**, mon très illustre prédécesseur, posait clairement la problématique de la gouvernance locale dans sa déclaration de politique générale du 28 mars 2008 et son discours programme du 11 mars 2009.*

Vous conviendrez qu'une vision aussi claire sous-tendue par une volonté politique tout aussi ferme que constante ne saurait souffrir d'ambiguïté ni d'hésitation dans sa mise en œuvre.

La décentralisation considérée soit comme levier du développement soit comme vecteur de paix et de cohésion sociale a été expérimentée avec succès dans le monde et plus singulièrement chez nos voisins et frères.

Cependant, il n'y a pas de modèle standard de décentralisation. Chaque pays s'y engage en tenant compte de ses atouts, ses contraintes propres et son rythme.

Mais avant de parler de la réforme, il serait judicieux de dresser un état des lieux de l'administration du territoire qui se caractérise par :

- L'inadaptation avérée de l'administration à l'évolution sociopolitique et aux réalités géostratégiques du pays ;*
- L'extrême pauvreté généralisée contrastant avec l'immensité des potentialités naturelles ;*
- Le vieillissement effréné des villes et le manque d'attrait de nos campagnes cause d'un exode rural débridé ;*
- La dégradation drastique du niveau de vie des populations du fait d'un niveau insuffisant de l'offre des services sociaux de base.*

Globalement, ces tendances lourdes ont induit progressivement un déficit de capital social c'est-à-dire une rupture entre l'Etat et les populations qui se sont senties abandonnées.

C'est pourquoi, la mise en œuvre de la politique de la décentralisation requiert des pré-requis parmi lesquels la déconcentration des services.

C'est par le biais de la déconcentration que l'administration, une fois remise à flot et redynamisée, sera en mesure de reconquérir le territoire national et exercer la plénitude des missions régaliennes qui sont les siennes à savoir : La restauration de l'autorité de l'Etat et la fourniture des services sociaux de base aux populations.

Dans cette œuvre de reconstruction de l'Etat, la Communauté internationale a déjà donné une part contributive significative par des appuis multiformes. C'est ici le lieu d'adresser des hommages appuyés à nos partenaires pour leur engagement et les exhorter par ailleurs à poursuivre l'œuvre déjà amorcée, le chemin étant encore long.

Tout doit être mis en œuvre pour rapprocher l'administration des populations, humaniser les rapports avec les citoyens, simplifier les procédures en vue de faciliter l'accès à un service public de qualité débarrassé des lourdeurs et des tracasseries d'un autre âge.

Aujourd'hui, il est grand temps que nous tirions les leçons des échecs d'une gouvernance trop centralisée excluant les entités périphériques qui constituent en réalité les forces vives de la Nation.

Autant, tout sera mis en œuvre en vue du renforcement des capacités managériales des autorités administratives déconcentrées et décentralisées, autant il sera institué des inspections périodiques pour évaluer le niveau de performances de celles-ci et leur conformité à l'éthique et à la déontologie professionnelle. L'administration du territoire ne doit pas être une sinécure.

En République Centrafricaine, on dénombre 176 Maires et environ 8500 Chefs de quartiers et villages. Mon discours serait inachevé si je n'abordais pas le cas des Chefs de quartiers, villages et des chefferies traditionnelles. Ces derniers constituent les chevilles ouvrières de la mise en œuvre des politiques économiques, sociales et culturelles de l'Etat. Alors qu'autour de nous leurs homologues bénéficient de statut confortable, en Centrafrique ils sont plutôt dans une posture déplorable.

Je m'engage ici à ce qu'une étude soit menée en vue de rétablir les Chefs de quartiers et de villages dans leurs prérogatives, ainsi que les chefferies traditionnelles, conformément aux recommandations du Forum National de Bangui. Ceci participerait à la restauration de l'autorité de l'Etat.

*Je voudrais saisir l'opportunité qui m'est offerte pour adresser au nom de Son Excellence Professeur **Faustin Archange TOUADERA**, Président de la République, Chef de l'Etat, un vibrant appel aux honorables députés pour que le code des collectivités territoriales et des circonscriptions administratives soit inscrit comme l'une des priorités de la présente législature.*

Vous accomplirez alors un acte éminemment patriotique et historique. Quel est l'élu de la nation qui ne s'intéresse pas aux collectivités locales de sa circonscription ?

L'objectif visé est de transférer aux collectivités locales les compétences et les ressources nécessaires pour qu'elles prennent en main leurs responsabilités afin de mieux répondre aux attentes des populations sous leur juridiction.

De même, le Gouvernement entend mettre en œuvre une grande politique nationale de rétablissement des actes d'Etat civil sur tout le territoire national afin d'assurer à chacun de nos concitoyens une traçabilité des étapes importantes de leurs vies. C'est un acte majeur pour la restauration de l'Etat de droit dans notre pays.

Enfin, un système national d'archivage et un centre documentaire accessible au public seront mis en place afin de permettre aux citoyens, associations, ONGs et partis politiques d'accéder aux informations utiles dans un Etat de Droit.

2^{ème} Priorité RELANCE ECONOMIQUE

**Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,**

Permettez-moi d'aborder la cruciale question de l'amélioration des conditions de vie de nos populations. Je veux parler ici de la seconde priorité du Gouvernement, et donc vous entretenir sur la problématique de création de richesses à travers la relance économique.

A ce propos, Il est important de rappeler que la situation économique et financière de notre pays en 2015 est caractérisée par un taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) en terme réel de 4,8% contre 5,5% initialement prévu. On a noté une baisse de l'inflation à 4,8%, les recettes budgétaires ont atteint l'objectif fixé de 59 milliards de F.CFA, justifié par une amélioration de la sécurité sur le corridor Bangui-Douala, une faible augmentation des crédits à l'économie consécutive à une absence de reprise forte des activités. Ces efforts, bien qu'importants, ne permettent pas d'améliorer significativement les conditions de vie de nos compatriotes.

Afin de répondre favorablement aux attentes des Centrafricains qui ont massivement accordé leurs suffrages au Président Faustin Archange TOUADERA, la question de l'amélioration des conditions de vie de nos compatriotes doit être abordée avec plus de détermination. Cette amélioration ne pourra dépendre que des mesures hardies qui seront prises par mon Gouvernement pour faire face aux défis qui s'imposent à nous tous.

C'est pourquoi, le Président de la République a précisé lors de son discours d'investiture, je cite : « l'une des grandes affaires de ce mandat, sera l'assainissement des finances publiques et la réforme des secteurs productifs. » Fin de citation.

Dans le cadre de la relance économique de notre pays, mon Gouvernement fait de l'assainissement des finances publiques et de la réforme du secteur productif, les axes majeurs de son programme d'actions.

En ce qui concerne l'assainissement des finances publiques, je veux réaffirmer que cette priorité du Chef de l'Etat sera la priorité de tous les centrafricains. C'est pourquoi, j'engage mon Gouvernement à mettre en place le plus rapidement ce programme d'assainissement des finances publiques afin de créer les meilleures conditions d'optimisation des recettes de l'Etat, de gestion rigoureuse de nos dépenses et de l'allocation efficiente de nos ressources pour booster le développement économique.

Ainsi, la réorganisation des Régies financières s'impose afin d'accroître les recettes de l'Etat, d'améliorer le niveau des recouvrements et de sécuriser toutes les recettes publiques.

*A cet effet, **une étude sera menée afin de créer une cellule mixte douanes/ impôts permettant le partage d'information entre les deux entités chargées de la collecte des recettes.***

L'intérêt de cette réforme est la rationalisation du système de collecte permettant de générer plus de recettes et à terme de faciliter l'imposition du secteur informel. L'expérience réussie dans ce domaine des pays frères comme l'Île Maurice, le Rwanda, le Burundi, le Togo pour ne citer que ceux-là peut servir d'exemple à notre pays.

Pour mon pays, il s'agit avant tout d'améliorer la capacité de mobilisation de ressources à travers une offre de services de meilleure qualité, une attention soutenue envers les usagers du service public et enfin d'aider les contribuables à comprendre et remplir leurs obligations fiscales, pour ainsi accroître leur civisme fiscal.

Pour soutenir les vastes réformes engagées par le Gouvernement, il est important de renforcer la coopération avec tous les Partenaires Techniques et financiers. C'est ainsi qu'une mission conjointe du FMI/ Banque mondiale a séjourné à Bangui dans le but d'engager des discussions permettant la mise en place d'un nouveau programme appuyé par une Facilité Elargie de Crédit.

L'adoption de ce programme par le Conseil d'Administration du FMI au cours de ce mois de juin, facilitera l'accès de notre pays, aux ressources additionnelles des autres partenaires au développement.

La République Centrafricaine a trop souffert des conséquences de la fraude généralisée et des détournements des deniers publics. Pour mettre fin à ce fléau qui ne cesse de gangrener notre administration et toutes les activités, mon gouvernement va engager des actions vigoureuses contre la fraude et les détournements de deniers publics. A cet effet, la réorganisation et la redynamisation des Structures de contrôle s'imposent.

Dans le domaine de la mobilisation des ressources internes

En attendant la mise en œuvre des nouvelles réformes, Il faudra reconnaître que la situation des finances publiques s'est légèrement améliorée grâce aux réformes mises en place au sein des services de régies financières dont la Direction Générale des Douanes et celle des Impôts.

C'est pourquoi, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, le Gouvernement s'engage à soutenir sans faille ces réformes dans l'optique d'une mobilisation optimale des ressources intérieures.

Les recettes domestiques actuelles représentent 7,1 % du PIB mais elles devront progressivement atteindre le niveau de 2012, soit un objectif de 11,5% du PIB. Cette amélioration, résultant des contrôles fiscaux (douane et impôts) devra être renforcée par certaines mesures de réforme entre autres la maîtrise des exonérations, l'exclusivité à donner aux régies financières compétentes pour l'évaluation et la perception des impôts, droits et taxes y compris ceux des secteurs des ressources naturelles (mines, forêts, environnement).

De même, un effort particulier devra être entrepris en vue d'une bonne maîtrise des dépenses publiques et notamment des salaires.

En effet, Il est impérieux de mettre en œuvre des mesures requises pour la maîtrise de la masse salariale représentant actuellement 6% du PIB contre un objectif de 5% conclus dans le programme avec les partenaires techniques et financiers.

Par ailleurs, nous devons accélérer et finaliser les activités en vue de la sécurisation du fichier solde.

A cet effet, le Gouvernement s'engage d' une part à s'impliquer davantage dans le processus de maîtrise de la masse salariale avec la mise en œuvre des recommandations des précédents comités de pilotage de la solde, l'arrêt des recrutements fantaisistes, des revalorisations abusives des indices salariaux au demeurant non soutenables par les finances de l'Etat. D'autre part, le Gouvernement poursuivra les efforts de consolidation des acquis de l' Agence Centrale Comptable du Trésor (ACCT) et le renforcement de ses capacités dans la coordination, le contrôle et la gestion des ressources générées par les départements ministériels afin de permettre un retour à l'orthodoxie financière dans l' exécution des dépenses publiques, la tenue régulière de la comptabilité publique et la reddition des comptes devant la Cour des Comptes.

En outre, une attention particulière pour l'actualisation, la maîtrise et l'apurement des arriérés intérieurs se fera à travers des directives prenant en compte toute une procédure permettant de s'assurer que les paiements correspondent aux services faits et que les dettes payées sont bel et bien comptabilisées.

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,***

*Je ne saurais parler de l'assainissement des Finances publiques sans dire un mot sur la qualité de **la passation des marchés publics** dans notre pays et de ce que j'entends entreprendre pour son amélioration.*

Ainsi donc, en vue d'améliorer son système de gestion financière et de passation des marchés publics, le Gouvernement Centrafricain a adopté un Code des marchés publics et des délégations de service public le 06 juin 2008, qui a pris en compte les bonnes pratiques et les normes internationales pour se conformer aux principes de la bonne Gouvernance, en offrant de grandes opportunités au secteur privé.

Cette Loi apporte des dispositions nouvelles qui tendent à instaurer une transparence dans la gestion de la chose publique et de la commande publique. C'est un Indicateur de bonne Gouvernance.

Les marchés publics mettent en jeu des sommes qui représentent une part substantielle de la dépense publique nationale. Cependant, aujourd'hui 90% des marchés sur financement interne sont passés de gré à gré dans une opacité totale de gestion des dépenses publiques.

Malheureusement, le constat qui découle des marchés publics actuels, met en exergue l'inobservation flagrante des dispositions législatives et réglementaires prévues en la matière par les autorités contractantes que sont les Chefs des Institutions de la République, des Départements ministériels ou des structures paraétatiques.

Par la loi n°08.017 du 06 juin 2008, l'intégrité du système national et le contrôle à posteriori des marchés publics et de délégations de service public, sont conférés à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). De même, la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP) est chargée du Contrôle à priori des procédures de passation des marchés publics et délégations de service public.

Compte tenu de ce qui précède, je demanderai à tous les organes de contrôle d'ordre administratif, en concert avec l'Autorité de Régulation des Marchés Publics qu'il soit procédé régulièrement au contrôle à posteriori de la commande publique, aux fins d'orienter les décisions du Gouvernement et proposer les sanctions qui s'imposent à l'égard des contrevenants.

Mon gouvernement s'engage à instaurer la notion de « redevabilité » (obligation de rendre compte) des comptes aux ordonnateurs et gestionnaires des crédits alloués et de faire respecter les dispositions du Décret n°08.146 du 11 avril 2008 réglementant les procédures d'exécution des dépenses publiques et celles de la loi n°08.017 du 6 juin 2008, portant Code des Marchés Publics et de Délégations de Service Public.

**Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,**

*Pour ce qui concerne **la réforme du secteur productif**, mon gouvernement s'engage à promouvoir l'initiative privée en vue de créer plus de richesses et d'élargir l'assiette fiscale.*

Le secteur productif a été longtemps victime, d'une vision étriquée du développement et des crises récurrentes qui ont mis à mal les fondements de notre économie.

En effet, avec une population d'à peine 4,7 millions d'habitants pour une superficie de 623.000 km², notre pays dispose de ressources naturelles abondantes et un climat très favorable à l'agriculture de type pluvial dont les cycles culturaux sont relativement longs.

Le paradoxe pour notre pays c'est que nous disposons de toutes les potentialités, je dis bien potentialités mais malheureusement nous ne sommes pas capables de les transformer en richesses susceptibles de satisfaire les besoins de nos populations.

Notre pays dispose de plus de 15 millions d'hectares de terres cultivables dont 700.000 seulement sont exploités annuellement, 19 millions d'hectares de terres irrigables dont 635 hectares seulement sont valorisés, les principales cultures vivrières à savoir le manioc, le maïs, l'arachide ne sont plus organisées pour atteindre l'autosuffisance alimentaire, les cultures d'exportation et industrielles telles que le coton, le café, le cacao, le tabac, la canne à sucre, le palmier à huile, les agrumes et d'autres fruits tropicaux sont en déclin alors que nous n'arrivons pas à trouver les remèdes essentiels pour lutter contre la pauvreté.

Il est aussi important de rappeler que le secteur agricole fait face à des faiblesses et contraintes telles que la persistance de l'insécurité dans les zones rurales qui décourage les initiatives, le faible niveau de la production et de productivité agricole et de commercialisation, la précarité du cadre de vie en milieu rural, l'insuffisance d'un mécanisme efficace de financement du secteur, l'inadéquation du cadre institutionnel et enfin la faible valorisation du rôle de la femme dans le développement rural.

Malgré les faiblesses relevées, notre agriculture demeure le moteur de notre économie dans la mesure où elle emploie environ 70% de la population active et contribue à 50,2% du PIB.

Il est à constater qu'environ 1.532.000 personnes (soit le tiers de la population totale de notre pays) vivent encore dans l'insécurité alimentaire et se trouvent dans un besoin urgent d'aide humanitaire.

Comme a bien voulu le signaler le Président de la République, Chef de l'Etat, dans son discours d'investiture, nous devrions sortir des sentiers battus car notre agriculture doit être repensée à travers le changement de nos méthodes et la mise en œuvre des moyens modernes.

Le développement de notre agriculture va contribuer à la croissance de notre PIB en terme réel et par conséquent, impacter concrètement sur le niveau de vie de nos concitoyens.

A cet effet, le Gouvernement entend assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population, accroître la contribution de l'agriculture à l'économie nationale à travers l'augmentation des productions et exportations, ainsi que la réduction des importations alimentaires et améliorer le revenu des producteurs.

La réalisation de ces objectifs se fera selon les axes stratégiques du développement du secteur agro pastoral suivants :

- Relance durable de l'agriculture et développement économique ;*
- Agriculture, un facteur de réconciliation nationale ;*
- Insertion professionnelle et entrepreneuriat des jeunes pour la modernisation de l'agriculture ;*
- Gouvernance et compétitivité de l'agriculture.*

Sur le plan du premier axe consacré à la Relance durable de l'agriculture et développement économique,

L'ambition du gouvernement est de faire jouer à l'agriculture le rôle de locomotive de l'économie nationale, en stimulant toutes nos productions et en développant les chaînes de valeur.

A cet effet, les efforts vont porter principalement sur :

- les productions alimentaires issues de la culture maraichère, le manioc, le maïs, l'arachide, le riz, le sésame et les produits transformés, tels que l'huile de palme et le sucre ;*

- les produits d'exportation traditionnels, principales sources de revenus des producteurs, comme le coton et le café, et ceux qui peuvent être plus compétitifs à l'exportation, notamment le cacao, le sésame, le poivre, le piment, la gomme arabique, le kolatier et les produits de niche ;

- les produits pouvant favoriser la substitution aux importations alimentaires, en l'occurrence l'oignon et l'huile.

Pour y parvenir, il nous faudra créer un environnement politique et institutionnel ainsi que des systèmes d'appui appropriés.

Des mesures de politiques spécifiques seront définies en matière d'approvisionnement en intrants, matériels et équipements agricoles, de recherche agronomique, de vulgarisation et conseil agricoles, de formation agricole et rurale, de gestion durable des ressources agricoles, de développement des filières, de crédit agricole, et de commercialisation de produits agricoles.

Au niveau du deuxième Axe consacré à l'Agriculture comme facteur de réconciliation nationale,

Il s'agira de contribuer à la restauration de la cohésion sociale entre agriculteurs et éleveurs pour un développement harmonieux du monde rural.

Pour cela, le Gouvernement mettra l'accent sur :

- l'appui équitable à la recapitalisation des exploitations agricoles et d'élevage ;

- le renforcement des échanges intercommunautaires afin de rétablir les liens traditionnels fragilisés ;

- la promotion de l'intégration entre l'agriculture et l'élevage par la valorisation des fumures organiques, les résidus des récoltes, l'utilisation des sous produits d'abattage ;

- la gestion concertée de l'espace rural sur la base de mécanismes adoptés par les acteurs locaux et particulièrement des couloirs de transhumance ;

- la communication pour un changement de comportement en vue d'atténuer la stigmatisation intercommunautaire.

L'agriculture peut également contribuer significativement à la consolidation de la paix. En effet, le secteur agricole offre d'énormes potentialités pour la réinsertion durable des ex-combattants.

Pour cela, une attention particulière sera accordée à l'accompagnement du processus de désarmement, démobilisation, réinsertion et rapatriement (DDRR) dans le domaine agricole.

S'agissant du troisième Axe relatif à l'insertion professionnelle et à l'entreprenariat des jeunes pour la modernisation de l'agriculture, la vision du gouvernement est d'amorcer la modernisation de l'agriculture centrafricaine en s'appuyant sur les jeunes entrepreneurs appelés à prendre la relève d'une population active vieillissante.

A cet effet, l'accent sera mis sur :

- la promotion d'entreprises à base communautaire telle que les sociétés coopératives ;*
- l'éducation, la formation et la professionnalisation de jeunes, souvent déscolarisés et sans qualification;*
- la mise en place d'un dispositif d'accompagnement pour la préparation des plans d'affaires, la réalisation des investissements, la gestion et la professionnalisation des sociétés coopératives ;*
- le développement d'un partenariat public-privé pour lever la contrainte de financement des investissements à moyen et long terme à des conditions souples ;*
- la création d'agropoles dans lesquels seront installées, les sociétés coopératives ; et*
- la création et la promotion d'un « Prix d'excellence du Meilleur Jeune Entrepreneur du monde rural », en vue d'encourager les jeunes à développer l'esprit d'entreprenariat en milieu rural ;*

En ce qui concerne le quatrième Axe traitant de la gouvernance et la compétitivité de l'agriculture,

Eu égard à la Déclaration de Malabo adoptée en 2014 et qui a réitéré la nécessité d'allouer au moins 10% du budget national à l'agriculture, le Gouvernement entend « Sortir des sentiers battus, changer de méthode et mettre en œuvre des moyens modernes », afin d'assurer la transformation et la compétitivité de l'agriculture centrafricaine.

Pour ce faire, l'accent sera mis sur :

- la mise en place d'un cadre institutionnel inclusif pour le pilotage des programmes de l'agriculture et du développement rural ;*
- les réformes nécessaires à une meilleure performance des institutions du secteur, notamment le FDAP, l'ACDA, l'ICRA, l'ORCCPA, la CENTRAPALM, la Chambre d'Agriculture, de l'Elevage, des Eaux, Forêts, Chasses, Pêches et du Tourisme ;*
- la promotion de la gestion axée sur les résultats (GAR), comme principe directeur de la gouvernance du secteur.*

Concernant le secteur de l'élevage, l'occasion est donnée de réfléchir autrement afin de produire plus et mieux dans ce secteur. Ce secteur a subi beaucoup de dégâts dans ses structures d'encadrement et dans le milieu des professionnels.

Nous devons profiter de la sortie de crise pour asseoir une bonne base de réforme aussi bien institutionnelle que productive.

Dans ce domaine, la vision du Gouvernement est surtout de moderniser le secteur de l'élevage. Cela devra se traduire par des réaménagements dans les systèmes de production, de commercialisation et de transformation des produits.

Les systèmes traditionnels pratiqués jusque-là ont aidé le pays à assurer à peine son autosuffisance alimentaire en produits carnés mais ils ont prouvé leurs limites pour assurer la sécurité alimentaire pendant les moments de crise et pour créer des marges pour les échanges commerciaux sur les marchés sous-régionaux et régionaux.

Sur le plan de la relance des activités productives, des dispositions seront prises pour accueillir les éleveurs peuls centrafricains déplacés internes ou réfugiés en attente de retour. Un recensement sommaire des éleveurs et leurs troupeaux et un plan d'actions pour relancer les activités pastorales seront mis en œuvre.

Des mesures seront prises pour réglementer les déplacements des éleveurs et de leurs troupeaux d'une zone à une autre qui entraînent la dégradation des pâturages et l'envahissement des terres pastorales par des herbes indésirables.

En outre, un accent particulier devra être mis sur les élevages de petit bétail car ce sont des élevages d'animaux à cycle court qui sont des sources génératrices de revenus.

Il nous faudra faire la promotion des élevages familiaux et communautaires qui devront constituer le socle des programmes de développement local et régional.

Sur le plan de commercialisation et de transformation des produits d'élevage, des améliorations techniques devront être réalisées pour rentabiliser nos produits d'élevage.

Les transports de bétail de commerce et de boucherie à partir des sites régionaux de regroupement de bétail dûment identifiés et formalisés par des textes ministériels ne se feront désormais que par des véhicules et camions aménagés dans le respect des normes zootechniques et sécuritaires. L'abattoir frigorifique de Bangui devra être réhabilité et modernisé et les bouchers seront formés pour devenir des professionnels dans leurs catégories respectives.

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,***

Une autre variable qui attire l'attention du Gouvernement et de la population tout entière est la forêt. Lorsqu'on aborde le sous-secteur forêt, il est important de rappeler que notre pays dispose d'un potentiel d'environ 5,4 millions d'hectares de forêts dense humide répartie en deux blocs à savoir le massif sud-ouest avec une étendue de 3,8 millions d'ha dont 2,6 millions d'ha de domaine productif avec un potentiel global d'environ 866 millions de m³ et le massif de Bangassou, au Sud-est, d'une superficie de 1.600.000 ha.

Cependant, la production de bois d'œuvre a régressé de moitié entre 2006 et 2015.

Le Gouvernement est déterminé à assainir le secteur forestier. L'application effective du Code forestier, et la traçabilité de la filière bois doivent être des impératifs pour avoir une bonne visibilité des activités des entreprises forestières existantes.

*En outre, le Gouvernement est décidé à procéder à la révision des **valeurs mercuriales** dont les derniers ajustements datent de 2006 afin d'accroître les revenus de l'Etat tirés de ce secteur. En effet, les bases de calculs servant à la révision des valeurs mercuriales demeurent peu fiables et non exhaustives.*

Cette situation concerne 38 essences exploitées dont les calculs se fondent sur l'évolution des cours mondiaux de bois tropicaux.

De même, Il sera procédé à la redynamisation de l'Observatoire Economique de la Filière Bois afin de produire des données fiables sur la filière bois.

La réalisation de l'inventaire national et la promotion de la politique de reboisement sont des actions prioritaires pour la lutte contre le changement climatique et principalement la capacité de séquestration d'abondante quantité de carbone en vue de bénéficier de retombés des mécanismes innovants de mobilisation de ressources internationales.

L'inventaire des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL), source importante de revenus des communautés locales au niveau national demeure une préoccupation du Gouvernement. La recherche de financement auprès des partenaires pour réaliser cet inventaire des Produits Forestiers Non Ligneux porteurs est à promouvoir.

***Monsieur Le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,***

Le Gouvernement est préoccupé par la situation financière du secteur forestier.

Un certain nombre de sociétés forestières opérationnelles demeurent redevables vis-à-vis de l'Etat et des Communes. Il est extrêmement urgent que ces sociétés forestières s'acquittent de leurs arriérés des taxes forestières en faveur des bénéficiaires.

Les permis d'exploitation et d'aménagement dormants doivent impérativement reprendre leurs activités sinon le Gouvernement procédera à leur retour au domaine de l'Etat au profit de nouveaux investisseurs.

Une attention particulière sera accordée également à la pêche et à l'aquaculture qui constituent des activités d'appoint pour relever le niveau des revenus du paysan, tout en augmentant la quantité des protéines animales nécessaires à l'amélioration du bien-être.

Mon Gouvernement procèdera à la relecture et à l'adoption du projet de code sur la pêche durable dont l'application permettra de disposer d'un mode d'exploitation moins destructeur des ressources halieutiques.

Le Gouvernement va solliciter l'appui des organisations internationales et régionales de conservation de la faune sauvage et de l'environnement pour réactiver les projets et programmes en la matière.

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,***

La question de la protection de l'environnement et du développement durable ne sera pas perdue de vue, et c'est le meilleur moment pour jeter les bases solides pour la promotion d'un environnement sain et d'un développement durable dans notre pays. Je veux, du haut de cette tribune, lancer un signal fort à la communauté nationale et internationale sur l'implication dynamique de la République Centrafricaine dans le maintien des équilibres environnementaux.

La situation environnementale en République Centrafricaine s'est toujours caractérisée par :

- Une faible compréhension et appropriation du concept «environnement».***
- Des actions environnementales sont réalisées seulement en respect des engagements internationaux.***

En vue de remédier à ces maux, le Gouvernement entend outre les actions de réorganisation interne et de renforcement des capacités, très rapidement, ratifier et mettre en œuvre les conventions internationales sur l'environnement et le Développement Durable.

Interdire la production, l'importation et la commercialisation des emballages non bio dégradables et des produits dangereux.

*La République centrafricaine vient de confirmer son adhésion à la Cop 21 à travers la signature de l'accord sur le climat le 22 avril 2016 à New York par Son Excellence Pr. **Faustin Archange TOUADERA**, Président de la République, Chef de l'Etat.*

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,***

Avec votre permission, je voudrais aborder la question relative au secteur minier qui devrait apporter une contribution essentielle au développement de notre économie.

En effet, la République Centrafricaine a une vaste diversité géologique favorable à l'existence d'un potentiel minier important, représentant ainsi des atouts considérables pour son économie.

Les campagnes de prospection et de recherche ont abouti à la mise en évidence de 34 substances, réparties en 470 indices de minéraux.

Ces substances peuvent être subdivisées en deux grands groupes :

- Les substances qui ont déjà connu des travaux d'exploitation artisanale et semi-industrielle tels que le diamant, l'or, le quartz, les matériaux de construction (argiles, quartzite, sable, granite,...)*
- Les substances qui ont fait l'objet d'études telles que : l'uranium, l'or le fer, le calcaire, le graphite, le cuivre et le pétrole.*

Les zones de recherches pétrolières, identifiées en République centrafricaine sont les suivantes :

- Au Nord, la bande Centrafricano-Tchadienne;*
- Au Centre, la région de Bangui;*
- Au Sud-est, la région de Ndjoukou-Possel;*
- Au Sud-ouest, les grès de Carnot-Nola et au Nord-Est, les grès de Mouka-Ouadda.*

La mise en valeur de ces différents gisements et indices prometteurs devrait permettre à la RCA d'assurer le développement d'une industrie minière, capable de soutenir efficacement sa croissance économique. Cependant, les conflits militaro-politiques à répétition ont entraîné la destruction de nombreux équipements des sociétés minières.

Les effets des crises de 2012-2013 ont entraîné :

- la suspension de l'exportation de diamants bruts centrafricains par le Processus de Kimberley (PK) ;*
- la suspension provisoire de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) Centrafrique ;*
- l'augmentation massive de la fraude et du trafic transfrontalier de diamants et d'or bruts centrafricains vers les pays limitrophes;*
- l'amenuisement des recettes fiscales dû à la chute de plus de 99% des recettes minières;*
- la forte détérioration des conditions de vie et d'existence des populations des communautés minières ;*
- le déclin total du secteur minier suite à la fermeture de toutes les sociétés minières.*

L'exploitation minière d'or et de diamants bruts qui est artisanale à plus de 95%, est pratiquée dans sept (7) préfectures et occupe 32% de la population globale selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2003(RGPH03).

Pour ce faire, le Gouvernement procédera à la relecture du Code minier pour le rendre plus attrayant. Le Gouvernement va continuer le plaidoyer auprès de nos partenaires sur la levée intégrale de l'embargo sur les exportations de diamant par le processus de Kimberly ainsi que celle concernant la suspension de notre pays à l'Initiative pour la Transparence dans les industries Extractives (ITIE),

Des actions seront menées par le gouvernement dans un délai raisonnable pour procéder à la réorganisation de la production à travers un meilleur encadrement des artisans miniers et des coopératives.

A cet effet le Gouvernement veillera :

- à la mise en œuvre du cadre opérationnel défini par le Processus de Kimberley afin de faciliter la levée totale de suspension des exportations du diamant sur toute l'étendue du territoire national ;*

- à l'application de la réglementation en vigueur relative aux garanties d'hygiène et de sécurité de travailleurs dans les mines et les carrières,
- à la réalisation d'une étude sur la création d'une police minière ;

De même, il sera procédé au renforcement de la répression des fraudes en matière de recherche, d'exploitation, de détention, de possession, de commercialisation et de transformation des substances minérales ;

L'Etat procédera à une vaste réforme institutionnelle des structures sous tutelle telles que l'ORGEM, COMIGEM, ANR, et le CNDB.

Enfin, le Gouvernement s'engage à lancer dans le moyen et long terme un inventaire des ressources minérales du pays et la promotion des infrastructures favorables à leur mise en valeur.

Quant à la cimenterie de Nzila, la relance de ce projet sera un des points clé de la politique du Gouvernement.

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,***

Dans le domaine de l'Energie, secteur de concentration prioritaire, le Gouvernement poursuivra sa dynamique actuelle en accélérant, autant que possible, l'achèvement des activités actuellement en cours d'exécution notamment dans le sous-secteur d'électricité en vue de réduire sensiblement la durée du délestage.

Mon Gouvernement s'emploiera à améliorer le taux d'accès à l'électricité en diversifiant les sources de production tant en milieu urbain qu'en milieu rural à travers des technologies adaptées.

Aussi, nous ne pouvons envisager le développement durable de notre pays sans avoir un Plan de développement énergétique à court, moyen et long terme.

C'est pourquoi mon Gouvernement s'emploiera à doter notre pays :

- *d'un Plan National de Promotion des énergies renouvelables et un document de projet qui permettra à la RCA de se préparer à drainer d'importants financements du fonds vert climatique pour le secteur de l'énergie;*

- *d'un Document de politique énergétique national de deuxième génération prenant en compte les aspects environnementaux et de changement climatique ;*
- *de la Loi sur les énergies renouvelables et les textes d'application des Lois existantes afin de rendre effective la libéralisation du secteur ;*
- *un Plan Directeur d'électrification national ;*
- *d'une Loi portant incrimination et répression des fraudes, vols et actes de vandalismes dans le service public de l'électricité afin de rompre avec la culture d'impunité, d'incivisme et d'assurer la protection et soulager les ayants droit à l'électricité ;*
- *la convention de la Commission Africaine de l'Energie (AFREC) et des statuts de l'Agence Internationale des Energies Renouvelables (IRENA).*

De même, il s'emploiera à la mise en œuvre d'importants projets d'augmentation de la capacité de production hydroélectrique retenus dans le portefeuille projet du Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC) et dans le Programme Economique Régionale (PER) de la CEMAC, notamment les projets Lobaye de 72 MW et Dimoli de 180 MW afin de garantir, d'une manière durable, l'électricité 24/24 heures.

Concernant le sous-secteur pétrolier Aval,

Le gouvernement s'emploiera à :

- *la réforme de la fiscalité pétrolière aux fins d'élargir l'assiette fiscale de l'Etat ;*
- *à la mise en œuvre des projets d'augmentation de la capacité de stockage du pays par la construction de nouveaux dépôts pour garantir la déserte en produits pétroliers sur toute l'étendue du Territoire.*

Dans le domaine de l'Eau et de l'Assainissement

Le Gouvernement s'emploiera à mettre en œuvre les actions et mesures prioritaires pour répondre aux attentes du peuple centrafricain en apportant des réponses concrètes et appropriées aux questions fondamentales de l'insuffisance en eau potable et en ouvrages d'assainissement dans le pays afin que celles-ci ne soient pas un facteur limitant au développement économique et social.

C'est pourquoi, mon Gouvernement s'emploiera à améliorer le taux d'accès à l'eau potable en densifiant et en étendant les réseaux de distribution d'eau potable tant en milieu urbain qu'en milieu rural à travers des technologies adaptées.

A cet effet, il s'emploiera à doter notre pays :

- d'un Schéma Directeur du Secteur de l'Eau et de l'Assainissement prenant en compte les préoccupations de l'ensemble du pays ;*
- d'un Cadre Institutionnel et Juridique approprié favorable aux initiatives privées pour encourager le secteur privé à s'intéresser davantage au secteur de l'eau et l'assainissement ;*
- d'un cadre de coordination et de concertation regroupant tous les acteurs afin de suivre les réalisations dans les domaines d'approvisionnement en eau potable et assainissement ;*
- des textes d'application relatifs à la Loi portant Code de l'eau ;*

Aussi, le Gouvernement entend développer la coopération et l'intégration sous régionale en matière d'eau et d'Assainissement.

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,***

Dans le domaine des Nouvelles technologies de l'information et de la Communication, Le Gouvernement entend insuffler une nouvelle dynamique en mettant en œuvre un certain nombre d'actions parmi lesquelles la recherche du financement et l'opérationnalisation du projet fibre optique. Ce projet est vital car sa réalisation ouvre la voie à la mise en œuvre efficace d'autres projets de développement tels que la cyberstratégie de l'éducation (e-éducation), la cyberstratégie de la santé (e-santé), Le commerce électronique (e-commerce), la cyberstratégie de la gouvernance (e-Gouv) et de l'administration publique (e-administration) etc.

Ce projet permettra surtout de mettre en place une Plate-forme d'Echange Internet (PEI) dont le processus de création est en cours avec l'appui de l'Union Internationale de Télécommunication (UIT) et la Commission de l'Union Africaine. Ce point d'échange internet servira de transit pour le Continent africain, vu la situation géographique de notre pays.

De même, le Gouvernement entreprendra la révision du cadre Juridique et réglementaire du secteur des Postes, Télécommunications et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et la réforme institutionnelle du secteur en vue de le rendre plus performant et en adéquation avec les normes internationales tout en garantissant les recettes de l'Etat et la qualité des services .

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,***

Dans le domaine de l'urbanisme et de la réforme foncière, mon Gouvernement entend mettre en œuvre plusieurs activités parmi lesquelles :

- *L'élaboration et la mise en œuvre du plan d'aménagement et d'équipement avec la production des parcelles viabilisées et immatriculées suivi d'un vaste programme de lotissements ;*
- *la réservation des emprises foncières pour les équipements d'accompagnement tels que le Centre de Santé, l'école, le marché, la gendarmerie, la police, la plate forme pour les régies financières (Douanes, Impôts, Trésor) les terrains de sport etc...Il s'agit là d'une politique de ville frontrière à encourager à l'effet de freiner la progression des territoires voisins sur le nôtre ;*
- *L'élaboration rapide d'une Loi cadre sur le Régime Domanial et la révision des Codes Sectoriels. Il s'agit de doter la République Centrafricaine des outils et mécanismes capables d'assurer une Gouvernance foncière responsable et applicable aux terres, cours d'eau et forêts dans un cadre juridique harmonieux et sécurisé.*

Enfin, les négociations pour la réalisation du nouveau Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) de la ville de Bangui et des principales villes seront relancées.

Dans le domaine de l'Habitat, le Gouvernement entend développer l'habitat social en s'appuyant sur le partenariat public /privé. A cet effet, il est prévu la création d'une banque de l'habitat.

**Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers compatriotes,**

Beaucoup d'entre nous seraient étonnés si nous n'abordions pas la cruciale question du désenclavement intérieur et extérieur de notre pays.

En effet, notre pays souffre d'un déficit criard en matière d'infrastructures d'équipement et de transport. C'est pour cela que mon Gouvernement s'engage à mettre en œuvre de grands projets d'infrastructures routières et de transport afin de desserrer l'étreinte de l'enclavement, améliorer le maillage routier du territoire national et mieux connecter entre elles nos régions, et connecter la RCA aux pays voisins.

Corrélativement à cet effort sur les infrastructures physiques, l'accent sera mis sur l'amélioration des services de transports routiers, fluviaux, maritimes et aériens, de passagers comme de marchandises.

En matière de transport routier, *il s'agira de trouver la solution au problème de renouvellement et de renforcement du parc auto des transporteurs dans la perspective de la relance de la production agricole d'exportation et du trafic de marchandises vers la RCA et à l'intérieur du territoire d'une part, de promouvoir par ailleurs un transport urbain public de qualité à côté du transport urbain privé, et de favoriser l'essor du transport inter-urbain entre Bangui et les provinces, d'autre part.*

En matière de transport fluvial, *compte tenu de la nécessité de sécuriser nos approvisionnements en produits pétroliers, il sera question de relancer le trafic par la voie transéquatoriale moins coûteuse, plus fiable désormais avec la rénovation achevée de la voie ferrée Pointe Noire/Brazzaville. La mise en service de la route Pointe/Noire/Brazzaville et la création à Dolisie d'un port sec où la RCA va disposer d'un espace aménagé pour le transit de son fret import-export, et capable de mobiliser une grande capacité au transport en tant que de besoin.*

En matière de transport maritime, *les intérêts économiques de notre pays dans les opérations de commerce international seront désormais mieux protégés.*

En matière de transport aérien, la République Centrafricaine est soucieuse de disposer à terme d'une connexion la plus large possible avec le reste du monde et notamment ses voisins, raison pour laquelle elle continue à accroître son portefeuille d'accords aériens bilatéraux. L'objectif est de faire de l'aéroport international Bangui M'Poko un hub régional pour accroître les trafics passager et fret et l'activité aérienne, et concomitamment promouvoir le transport aérien domestique et de voisinage.

Le Gouvernement n'ignore pas que les infrastructures routières du pays sont dans un état déplorable.

A court terme, nous lancerons le **Projet de reconstruction du Pont de Sapéké** sur des fonds de l'aide chinoise.

Une relance à grande échelle des travaux d'entretien routier sur les principaux axes routiers de notre pays sera proposée aux partenaires techniques et financiers afin de désenclaver l'intérieur du pays et de permettre un accès permanent aux régions coupées du reste du pays pendant la saison des pluies, dans l'optique de rendre plus aisé le redéploiement de l'administration et des forces de défense et de sécurité sur tout le territoire d'une part, et de relier les grands centres de production agricole au réseau routier national à rebâtir, d'autre part.

D'ores et déjà sur financement du Fonds saoudien, l'Avenue des Martyrs sera réhabilitée de l'Aéroport au Rond point PK O. Cette voie longue de 8,2 km devrait avoir deux voies double bidirectionnelles avec tous les équipements de sûreté et de sécurité adéquats.

Un accent particulier doit être mis également sur la réhabilitation des bacs et des ouvrages d'art, qui, lorsqu'ils ne sont pas opérationnels en certains points du réseau routier national, annihilent les efforts d'entretien.

Du côté de l'Aviation Civile, le Gouvernement a retenu un certain nombre de projets dont les financements sont acquis. Je peux citer :

- le **Projet de construction de la clôture de l'aéroport international Bangui M'Poko**, financé par l'AFD et la BDEAC à hauteur de 6,550 milliards de Fcfa.

- Le **Projet de renforcement de la chaussée aéronautique de l'aéroport international Bangui M'Poko**, financé par un prêt de 15 millions de dollars US sur FOND S SAUDIEN dont la Convention a déjà été signée.
- Le **Projet de mise en conformité de l'aérogare de Bangui avec les standards internationaux**.

Du côté du transport routier, le renouvellement et le renforcement du parc automobile dédié au transport international de marchandises constitue une des priorités du gouvernement.

**Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,**

La relance d'un transport public urbain digne de ce nom constitue également une autre priorité de premier plan..

L'organisation, la structuration et la professionnalisation des filières de transport privé urbain et péri urbain sont également à inscrire comme une autre priorité dans l'action Gouvernementale.

Enfin, la question de l'amélioration de la sécurité du transport routier en Centrafrique constitue également une forte préoccupation et doit se traduire par la prise de mesures visant à une sensibilisation plus percutante des usagers de la route, et à une organisation plus efficace de la gestion et du suivi des actions dans ce domaine.

**Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,**

La crise sociopolitique qui a ébranlé le tissu économique et social n'a pas épargné le tourisme centrafricain. L'insécurité généralisée et le ralentissement de l'économie nationale ont plutôt créé des conditions peu favorables au développement du secteur touristique. Pour illustration, la grande chasse pratiquée dans les régions du nord ainsi que l'écotourisme dans les aires protégées de Dzanga-Sangha au Sud-ouest ont connu un net ralentissement du fait de la baisse de fréquentations par les touristes.

Cette situation s'est caractérisée par le faible niveau d'aménagement des ressources touristiques disponibles et un grand retard dans la construction des infrastructures de tourisme notamment dans les domaines de l'hôtellerie, des transports et des loisirs pour ne citer que ceux-là. Pour inverser cette tendance, le Gouvernement s'attèlera à mettre en œuvre une nouvelle politique de développement du tourisme dont les principaux axes porteront sur :

- L'organisation d'un grand forum du secteur du tourisme pour le renforcement d'un cadre de partenariat avec les opérateurs privés ;*
- L'élaboration d'un nouveau Plan Directeur de Développement du Tourisme (PDDT) en République Centrafricaine.*
- La mise en place d'une politique incitative en faveur des Investissements touristiques privés en République Centrafricaine ;*
- Le renforcement des capacités des acteurs du Tourisme*

Le Gouvernement mettra en place un plan marketing à l'international.

Ce plan marketing aura pour but de vendre à l'international les innombrables trésors touristiques que regorge le pays.

Dans le domaine des Arts et de la Culture, le Gouvernement veillera à la protection et la valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel riche et diversifié.

En outre, le Gouvernement entend structurer et développer l'économie de la culture pour améliorer les conditions de vies des artistes, renforcer la coopération culturelle et soutenir la diffusion et la promotion des produits culturels de la RCA.

***Monseigneur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriote,***

En ce qui concerne l'amélioration du Climat des Affaires, permettez-moi de souligner que les relations d'ententes cordiales entre l'Etat et le secteur privé constituent un élément majeur pour le développement des Affaires et de l'économie de notre pays.

Dans cette perspective et en raison des limitations de nos ressources propres, le Gouvernement que j'ai l'honneur de conduire met un accent particulier sur l'amélioration du climat des affaires afin d'attirer les investisseurs privés nationaux et étrangers. Notre pays ne peut se contenter d'un taux d'investissement limité à 20% du PIB. Nous devons impérativement aller vers des taux supérieurs à 25 voire 30 % du PIB afin d'espérer réaliser à moyen terme un taux de croissance économique d'au moins 7% par an.

A cet effet, j'entends donner toutes les impulsions nécessaires pour, d'une part, renforcer le dialogue et le partenariat entre le secteur public et le secteur privé et prendre des mesures pertinentes pour améliorer le classement de la RCA dans le Doing Business de la Banque mondiale.

Autrement dit mon Gouvernement s'attèlera à créer et redynamiser les structures de dialogue avec le secteur privé, les structures de formation et d'encadrement et les structures de financement des PME/PMI. Concrètement le Gouvernement mettra tout en œuvre pour assurer l'opérationnalisation effective du Cadre Mixte de Concertation pour l'Amélioration des Affaires (CMCAA) afin de faciliter le dialogue entre le secteur public et le secteur privé.

Cette structure de dialogue aura également pour mission de proposer et suivre les réformes portant notamment sur les indicateurs du Doing Business où la RCA est parmi les pays en queue de peloton.

De même, des mesures seront prises pour l'opérationnalisation du Centre d'Assistance aux Petites et Moyennes Entreprises (CAPMEA), une structure de montage de projets et d'encadrement des PME/PMI qui avait fait ses preuves dans le passé, et qui sera chargé d'exécuter la politique en matière de promotion de l'entrepreneuriat national, des Petites et Moyennes Entreprises et de l'artisanat. Il sera aussi spécialisé dans l'encadrement et l'assistance technique des PME/PMI, de la formation technique, de l'information et la documentation, de la réalisation des études de faisabilité des projets à moindre coût, de l'octroi de crédit aux PME/PMI et enfin du suivi-évaluation, de l'audit et des conseils techniques.

De même, le Gouvernement entend rendre opérationnel le Bureau de mise à niveau des entreprises avec l'appui de l'Union Européenne et de l'ONUDI.

En matière de commerce, le Gouvernement entend doter le pays d'un nouveau Code de Commerce et une nouvelle charte des investissements plus attractifs et poursuivre des négociations avec les pays voisins pour faciliter le transit et l'approvisionnement de la RCA en produits de grande consommation.

Par ailleurs, le Gouvernement va très rapidement engager les négociations nécessaires avec les institutions financières internationales et les établissements de crédit afin de mettre en place des mécanismes innovants de financement pour les PME/ PMI, les jeunes et les femmes d'affaires.

L'amélioration du climat des affaires dans notre pays dépendra en grande partie de la synergie qui sera développée entre le CMCAA, la Chambre de Commerce, la Chambre d'Agriculture, le Guichet Unique de Formalité des Entreprises et le Centre d'Assistance aux Petites et Moyennes Entreprises (CAPMEA).

L'objectif visé est de créer une pépinière d'opérateurs économiques et promouvoir l'entreprenariat national qui sera à même de compétir tant au niveau national que régional. Le développement de la RCA par les fils et filles du pays est à ce prix.

Bien entendu, nous devons tous avoir à l'esprit que cela passera aussi par la maîtrise des instruments d'une bonne et saine gestion des affaires tels que la comptabilité d'entreprise et par la migration du secteur informel vers le secteur formel.

A cet effet, le Gouvernement entend également mettre à contribution la Chambre de commerce, de l'industrie, des mines et de l'artisanat, la Chambre d'agriculture et le Bureau de mise à niveau des entreprises nationales.

Enfin, le Gouvernement est conscient de la situation des entreprises sinistrées. C'est pourquoi il s'engage à explorer avec les partenaires techniques et financiers ainsi qu'avec les régies financières les voies et moyens d'accompagner les entreprises affectées par la récente crise.

Cependant, Le gouvernement étudiera au cas par cas les mesures d'accompagnement aux entreprises sinistrées en vue de les appuyer dans la relance de leurs activités.

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,***

Je ne peux aborder la question de la réforme du secteur productif sans évoquer celle des Entreprises et offices Publics qui, jadis, constituaient le fleuron de notre économie.

En effet, depuis plus de deux décennies, la situation des Sociétés d'Etat, n'a cessé de se dégrader d'une part du fait de la mauvaise gestion et d'autre part des conséquences des différentes crises militaro-politiques.

Le diagnostic réalisé en 2015 des entreprises du secteur parapublic présente un tableau très sombre caractérisé par :

- *La vétusté ou la disparition pure et simple des outils de production ;*
- *L'inexistence de sièges pour la plupart d'entre elles qui se contentent de quelques locaux au sein de leurs départements de tutelle ;*

A cela, s'ajoutent des maux beaucoup plus profonds que sont :

- *la mauvaise gouvernance généralisée ;*
- *la prédation ;*
- *le surendettement ;*
- *l'absence de visions par la plupart des responsables en charge de ces entreprises ;*
- *Un grand nombre de structures mises en place au cours de ces dernières années n'arrivent pas à décoller faute de moyens humains, financiers et matériels et survivent artificiellement de subventions de l'Etat ;*
- *Les charges de fonctionnement qui absorbent la quasi-totalité des recettes générées, compromettant toute possibilité d'investissements ;*
- *le sureffectif, pour ne citer que celles-là.*

Ne pouvant rester indifférent devant cette situation catastrophique, mon gouvernement s'engage à mener une vaste réforme du secteur parapublic afin de permettre à chacune des entités de répondre aux différentes missions pour lesquelles elles ont été créées.

Je reste conscient que le secteur parapublic, bien géré, peut être porteur de croissance pour notre pays.

Si le retour à l'orthodoxie financière demeure l'objectif principal de la réforme à engager, il s'agira également de redonner aux entreprises et offices publics les moyens de jouer pleinement leur rôle, par le biais de compétences nationales de qualité, capables de relever tous les défis pour permettre à chacune de ces entités d'être pourvoyeur d'emplois pour les jeunes et de ressources pour l'Etat.

Pour cela, les réformes à engager toucheront les aspects juridiques et réglementaires, financiers et humains.

Au plan juridique et réglementaire, la restructuration des agences mettra un accent particulier sur la réalisation d'une économie d'échelle tout en mettant en œuvre les moyens de redynamiser ces structures pour qu'elles génèrent des ressources à l'Etat.

A cet effet, tenant compte du rapport diagnostic du secteur, le Gouvernement procédera à l'examen approfondi au cas par cas des mesures préconisées de restructuration, privatisation ou liquidation des entreprises et offices publics concernés.

Le Gouvernement proposera une nouvelle loi sur la privatisation de certaines entreprises et offices publics.

Par ailleurs, comme pour les autres secteurs, mon gouvernement mènera une lutte sans merci contre :

- les détournements de deniers publics,*
- les concussions ;*
- les gabegies financières ;*
- les violations délibérées de la Loi pour tirer des profits personnels.*

Les organes de gestion de ces structures ne seront pas du reste au regard du rôle qu'ils ont à jouer auprès des responsables et de la collégialité dans les prises de décisions. En d'autres termes, les Conseils d'Administration et les directeurs généraux répondront de la mauvaise gestion des structures qui leur sont confiées.

Mon gouvernement accordera une attention particulière à la désignation des responsables des entreprises et offices publics qui doit se faire dans la transparence, et ce, conformément aux dispositions de la Loi 08.11 du 13 février 2008, portant organisation du cadre institutionnel et juridique applicable aux entreprises et offices publics dans notre pays.

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,***

Vous conviendrez avec moi que toutes les réformes annoncées ne peuvent se réaliser efficacement sans une politique cohérente et efficiente de planification des actions et de mobilisation des ressources.

En effet, les politiques publiques telles que déclinées dans la Profession de Foi de Son Excellence Professeur Faustin Archange Touadéra doivent nécessairement s'inscrire dans le temps pour espérer être mises en œuvre. A cet effet il convient de s'équiper des outils modernes de priorisation, planification, programmation et suivi évaluation des programmes et projets de société tels que prescrits par ladite vision.

C'est pour cela que la Gouvernement, entend à très court terme redynamiser le système statistique national en vue d'assurer le suivi et l'évaluation des politiques publiques.

En effet, la mise à disposition de données actualisées et fiables permettra au gouvernement de produire les instruments de pilotage de l'économie nationale axé sur les résultats qui pourront servir de base aux négociations avec les partenaires techniques et financiers et assurer la programmation économique dans le moyen et long terme et en effectuer le suivi.

Le Gouvernement s'emploiera à rendre performant le Système Statistique National en mettant en œuvre la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) pour le suivi des indicateurs socioéconomiques et des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Par conséquent, le Gouvernement s'emploiera à la finalisation de la Stratégie Nationale du Développement de la Statistique, la réorganisation et le renforcement des structures de planification et de gestion du développement, le renforcement du suivi-évaluation des politiques, programmes et projets, l'élaboration de la Stratégie Nationale d'Aménagement du Territoire et des Stratégies Régionales en lien avec la politique des villes, la révision de la Politique Nationale de Population.

Le gouvernement, dans ce domaine comme ailleurs, sera soucieux de restaurer notre capacité à identifier nos priorités, définir nos moyens d'intervention et travailler avec nos partenaires pour aller dans le sens de nos intérêts.

**Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,**

*Nous nous attèlerons à l'élaboration d'un plan de développement économique et social à moyen terme qui contiendra ce qu'il faut faire pour assurer **l'émergence économique de notre pays** par la bonne gestion des enjeux de long terme, la modélisation des différents scénarii de développement et l'identification des stratégies à mettre en œuvre.*

Un Plan dénommé «Centrafrique à l'horizon 2040», sera élaboré et prévoira les voies et moyens permettant à la RCA de négocier les grandes transitions socio- économiques à venir, au mieux de ses intérêts, pour les mettre à son profit et en faire des facteurs clés de succès.

Dans le but d'assurer un développement harmonieux du territoire national, les grandes problématiques de l'aménagement du territoire seront actualisées pour tenir compte des défis actuels et futurs notamment la réduction des disparités inter et intra régionales, la promotion des pôles de développement sur la base des potentialités de nos régions et le renforcement des infrastructures économiques ainsi que le désenclavement du territoire national.

Dans le cadre de la Coopération internationale et la mobilisation des ressources externes, Le Gouvernement poursuivra les négociations avec les bailleurs de fonds pour la formulation et l'adoption des nouveaux programmes de coopération en vue du financement des programmes et projets de développement d'ici cinq (5) ans.

Un programme économique et financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit sera conclu rapidement avec le FMI pour permettre à la RCA d'être crédible auprès des autres partenaires tant bilatéraux que multilatéraux en vue de mobiliser les aides.

En outre, étant donné l'entière disponibilité de la Communauté Internationale à nous accompagner dans notre lourde mission pour restaurer la paix véritable et relancer les activités économiques, une Table Ronde des bailleurs de fonds de la Centrafrique sera organisée au mois de novembre prochain pour définir le cadre de notre politique de développement. Il s'agira lors de cette Table Ronde de rechercher les appuis nécessaires permettant de bâtir les fondements d'une économie dynamique et prospère dans le moyen terme d'une part et d'autre part de mobiliser les ressources financières suffisantes pour la construction des infrastructures socioéconomiques de base (éducation, santé, transports et agriculture) et les infrastructures de communication notamment les Technologies de l'Information et de Communication (TIC).

Cette mobilisation des ressources extérieures sera fondée sur la consolidation de nos rapports avec les Partenaires Techniques et Financiers traditionnels bilatéraux comme multilatéraux pour qu'ils accroissent leur soutien à la Centrafrique.

D'autres actions seront entreprises pour amplifier et soutenir l'effort traditionnel de mobilisation de ressources, par la diversification des partenaires au développement, en particulier les pays émergents, ainsi que le renforcement de la coopération régionale et sous régionale, sans oublier les partenaires traditionnels : France, UE et autres.

Dans le même esprit, le Gouvernement va encourager toutes les initiatives favorables à la mobilisation des financements innovants. A cet effet, l'approche du New Deal, pour l'intervention internationale dans les Etats Fragiles, telle que recommandée au forum de Bangui sera utilisée pour engager l'ensemble des partenaires du dialogue international pour la consolidation de la Paix et le renforcement de l'Etat à travers un cadre d'échange. Nous devons pouvoir nous ouvrir aux nouvelles formes et alternatives de financement comme le marché financier sous régional, le partenariat public privé dans la réalisation des infrastructures tout en ayant une bonne capacité d'adéquation de la soutenabilité de la dette d'une part et de l'acquisition de capacité de financement d'autre part.

Afin de relancer notre économie, Le Gouvernement mettra en œuvre des réformes sectorielles nécessaires à la stabilité du cadre macroéconomique avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers. Une relance par la consommation, à travers le paiement régulier des salaires, des pensions et des bourses pour garantir le pouvoir d'achat, sera assurée.

Pour inverser les tendances dans les secteurs de production (Agriculture, Forêts, Energie et Mines), le programme à mettre en œuvre sera fondé sur une croissance régulière moyenne de 7% et un taux d'inflation moyen de 3% sur la période du mandat, afin de moderniser l'économie, accélérer la croissance et assurer sa juste répartition.

De même, la consommation des ménages sera soutenue par une politique adéquate de revenus. Enfin, des dispositions seront prises pour mieux gérer les finances publiques et les programmes d'investissement, en veillant à l'accroissement sensible des ressources internes et externes et à l'efficacité de la dépense publique.

Concernant les mesures de gestion de finances publiques le Gouvernement s'engagera à : (i) Sécuriser les biens et personnes sur toute l'étendue du territoire afin de faciliter la collecte des ressources pour financer l'économie nationale; (ii) Mettre en place une politique fiscale incitative afin d'attirer de nouveaux investisseurs et relancer l'économie nationale ; (iii) Solliciter rapidement l'assouplissement des conditions de traitement des dossiers d'accord de classement auprès du Gouvernement de la BEAC.

**Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,**

Je suis convaincu et vous serez d'avis avec moi que les **perspectives économiques pourraient** être favorables à condition de relever les défis objectifs que sont le déficit énergétique, la réduction du coût des transports, la réhabilitation des infrastructures de base, l'accès au crédit, le rétablissement de la sécurité sur toute l'étendue du territoire national et la levée totale de la suspension au processus de Kimberley sur les diamants.

La mise en œuvre de toutes ces mesures devraient permettre d'atteindre un taux de croissance du PIB réel qui serait respectivement de 5,2% en 2016 ;5, 8% en 2017 et 5, 9% en 2018. L'inflation connaîtrait une décélération pour se situer à 3%, niveau de la norme de la CEMAC.

L'ensemble des programmes publics devra être évalué dans le cadre d'un système de programmation consolidée, fondé en particulier sur la constitution d'un véritable portefeuille de projets viables et d'un système de reporting permettant de rendre compte, à périodicités rapprochées, des performances des administrations et d'assurer une diffusion large de l'information aux différents acteurs.

3ème Priorité "POLITIQUE ET BONNE GOUVERNANCE"

**Monsieur le Président,
Honorables Députés,**

Je voudrais maintenant vous délivrer les engagements de mon Gouvernement en matière de Gouvernance, de Réforme et de Modernisation de l'État.

Mieux gouverner et Réformer pour Moderniser, c'est Rassembler. C'est l'axe principal du gouvernement que je conduis.

Moderniser notre État, c'est donc et d'abord parachever la mise en œuvre des résolutions du Forum de Bangui.

En effet, le Forum National de Bangui, tenu du 4 au 11 mai 2015, est une phase historique forte pour le retour de notre pays à la normalité constitutionnelle. Ces recommandations mises en œuvre doivent être parachevées pour faire de notre pays un État moderne. J'engage mon gouvernement à respecter et à faire respecter les grandes décisions qui ont été solennellement adoptées au cours de ce Forum à savoir :

- l'accord de désengagement des enfants soldats avec les groupes armés ;*
- le Pacte pour la paix, la Réconciliation Nationale et la Reconstruction en République Centrafricaine>> et*
- l'Accord sur les principes de Désarmement, Démobilisation Réintégration et Rapatriement (DDRR) et d'intégration dans les corps en uniforme>.*

Une commission interministérielle sera chargée de la mise en œuvre de toutes les recommandations issues des thématiques du Forum National de Bangui.

Je déclare en conséquence, et sans aucune hésitation, que nous rendons non seulement effective l'exécution de chacune des résolutions du Forum, mais encore nous assurons la création, dans les délais requis, de toutes les institutions décidées par la constitution.

C'est pourquoi, ici et maintenant, devant la Représentation nationale, je suis en mesure d'annoncer que conformément aux prescriptions constitutionnelles, la modernisation de l'action publique appelle des réformes clés, en commençant par la rénovation de l'Administration.

Face à l'immensité des urgences et aux changements profonds attendus dans tous les secteurs de l'État, l'Administration centrafricaine sera désormais astreinte à travailler mieux, avec plus de célérité et plus de rigueur, dans des locaux mieux aménagés et mieux adaptés, et, certaines d'entre elles devront être protégées des pyromanes, de ces spécialistes de la destruction des pièces administratives et financières compromettantes..

C'est la raison pour laquelle, le Président de la République m'a chargé d'instituer à tous les niveaux de responsabilités d'État, l'obligation de transparence et de reddition des comptes, comme un impératif dans la gestion de nos administrations publiques.

Oui, nous avons besoin, dorénavant, d'une administration de responsabilité et de collégialité. Nous avons besoin d'une Administration ouverte et plus réactive, une Administration qui planifie mieux ses tâches, qui assure une mise en œuvre cohérente et diligente de ses actions, aboutissant désormais sur un suivi exigeant.

Nous allons bâtir une Administration dont les décisions et les choix seront essentiellement motivés par le souci de la rationalité, de la transparence, de l'efficacité et de l'efficience.

Une Administration qui devra apprendre à accueillir les usagers du service public, qui les sert mieux, en s'astreignant à la stricte observation de la légalité de ses actes, dans l'équité et dans la justice sociale .

Nous avons, enfin, besoin d'une administration qui s'évalue et qui soit évaluée.

*Vous l'avez compris, **Monseigneur le Président, Honorables Députés, Chers Compatriotes**, les premières réformes, que nous allons entreprendre portent sur les modalités d'une gestion efficiente de notre État, c'est à dire d'abord de l'administration publique nationale, mais aussi de l'administration territoriale et de l'administration de notre tissu économique.*

Sur la problématique de la restauration de l'autorité de l'État:

L'insécurité ayant gagné toutes les régions du pays, l'Administration devenue moribonde, il était une nécessité impérieuse de sortir de cette situation tétanique en cherchant les voies et moyens de remettre l'Etat sur les rails pour améliorer les conditions de vie de la population ;

Cependant, la restauration de la présence de l'Etat sur tout le territoire national ne va sans que ne soient relevés des défis majeurs comme :

- La réduction sans condition de l'insécurité ;*
- La mise en place de toutes les institutions prévues par la Constitutions du 30 mars 2016 ;*

- *La réhabilitation et l'équipement des infrastructures publiques ainsi que le redéploiement des fonctionnaires et Agents de l'Etat et des Magistrats sur tout le territoire.*

*La promotion des institutions efficaces et la recherche des solutions durables à l'insécurité sont au cœur du Projet de société qu'a soumis Professeur **Faustin Archange TOUADERA** au peuple centrafricain et sur la base duquel il a été élu. Ce sont aussi les exigences prescrites par les Objectifs de Développement Durable (ODD).*

Ainsi concernant la réduction de l'insécurité, je prends l'engagement d'éliminer les tracasseries routières des agents de police, de la gendarmerie, des eaux et forêts et de certains agents de l'Etat sur la population, par l'éducation de la force publique et la formation de la population sur ses droits.

Concernant la mise en place des institutions prévues par la Constitution du 30 Mars 2016 et leur fonctionnement, les objectifs visent à redonner confiance au peuple et à soigner l'image extérieure du pays à travers ses représentations et assurer la paix sociale et la gestion des deniers publics, rétablir la justice, l'ordre et la sécurité, la discipline et le bien être économique et social.

Les grands axes de cette mission seront la Sécurité, l'Administration, les décisions judiciaires, la gestion économique, l'initiative des lois, etc.

Enfin, les activités porteront sur l'éducation du peuple, la sensibilisation des fonctionnaires et autres agents publics sur leur rôle, combattre l'insécurité, administrer avec un esprit d'impartialité, reconnaître et restituer le droit, évaluer et contrôler, mener de bonnes enquêtes, etc.

Concernant la réhabilitation et l'équipement des infrastructures publiques et le redéploiement des fonctionnaires et agents de l'Etat, il s'agira de rétablir la présence permanente de l'Etat à travers ses structures en vue de faciliter les activités socio-économiques à la population par la redynamisation de l'Administration d'Etat et la revitalisation des collectivités territoriales par :

- *La poursuite de la réhabilitation ou la reconstruction des bâtiments et logements administratifs à Bangui et en province ;*
- *La poursuite du redéploiement des forces de sécurité intérieure dans les provinces ;*
- *La lutte contre l'occupation anarchique du domaine public.*

Refuser de moderniser ou retarder la modernisation institutionnelle, administrative et économique de notre État, nous coûtera plus cher et les conséquences sociales seront encore plus dramatiques.

C'est pourquoi, la modernisation en profondeur de Centrafrique ne peut s'accomplir, que si nous poursuivons sans relâche l'assainissement de notre administration et de notre économie.

Des actions seront ainsi engagées, avant la fin de l'année 2016, pour renforcer les capacités d'impulsion de l'État, avec une Administration motivée et mieux organisée, tant au niveau national qu'au niveau de nos collectivités territoriales.

La réforme administrative, économique et institutionnelle de notre État, porte en somme sur la mise en œuvre d'une stratégie nationale du renouveau de nos services publics.

Le renouveau de nos services publics va être adossé à un programme de formation continue des agents de l'État et la mise en place d'un système de gestion de la performance de tous nos agents publics.

En effet, le système de valorisation individuelle dans la fonction publique, exclusivement basée sur l'ancienneté des fonctionnaires a vécu. Nous en percevons aujourd'hui les limites, par l'absence de motivations.

Le système de gestion des carrières et d'évolution dans la fonction publique n'est plus adapté aux exigences des temps modernes et à la complexité des nouveaux métiers.

Notre ambition est, dans ce domaine, d'introduire dorénavant, en couplage avec l'ancienneté, la formation au cœur du processus qui organise l'évolution des carrières et la promotion dans l'administration publique.

Par la formation continue, le personnel du secteur public devra quotidiennement s'adapter aux exigences du renouveau des services publics, pour mériter une promotion.

C'est pourquoi, nous allons lancer au plus tard à compter du dernier trimestre 2016, plusieurs ateliers de travail sur la formation professionnelle, les modes de rémunération et les conditions d'avancement.

**Monseigneur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,**

On ne saurait moderniser, sans un dialogue permanent sur les politiques publiques.

Instaurer les conditions d'une gouvernance vertueuse, c'est sacrifier à tout moment à l'exigence des redditions de comptes.

A cet égard, nous réaffirmons, ici, la disponibilité du Gouvernement, dans son ensemble, à se présenter autant de fois que nécessaire, selon les dispositions de notre Constitution, devant la représentation nationale, pour s'acquitter de son devoir de transparence, et d'explication, ce qui est une exigence du Président de la République.

Nous mettrons, donc, tout en œuvre pour apporter, à tout moment et en toute circonstance, les éclairages attendus sur les politiques publiques ainsi que sur les questions d'intérêt national.

Moi même et mon gouvernement, nous ne nous déroberons jamais, au nom de la bonne gouvernance, au devoir inhérent à notre mandat qui est celui de :

"Gouverner au nom du peuple, par le peuple et pour le peuple".

Il est donc légitime de lui rendre compte régulièrement, notamment à travers ses représentants.

Le Dialogue est ainsi, pour nous, un atout pour la réussite de nos réformes.

Après la signature des Accords de Brazzaville et les Résolutions du Forum de Bangui, le succès de notre action gouvernementale résultera en partie de la qualité du dialogue large et inclusif, que nous saurons entretenir avec tous les segments de la Nation et de la mobilisation que nous saurons susciter de nos diverses énergies vers notre but commun.

Dès lors, notre temps est au travail !!

Les orientations que je viens de vous définir permettent de situer notre cap et nos actions seront palpables et visibles.

*C'est pourquoi, ma devise sera: **"la preuve dans l'action" et "la preuve par l'action"**.*

La réalisation quotidienne de cette devise est la condition de l'adhésion populaire que je préconise, c'est en ce sens que l'ensemble de mon gouvernement ne cessera d'expliquer et de toujours expliquer son action.

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,***

J'ai commencé cette Déclaration de Politique Générale en précisant que je formulais une seule promesse qui est celle de parler vrai. Je vous ai parlé vrai.

La vérité, c'est que la République centrafricaine d'aujourd'hui traverse une des pires périodes de son histoire, ce qui ne veut pas dire que nous devons rester sans espoir.

Face aux agressions et aux spéculations multiples dont elle est l'objet, face à ses propres faiblesses, la RCA est et doit continuer à se tenir debout.

Notre but n'est pas que, d'ici à 2021, tous les problèmes, comme par magie, ou par un claquement des doigts, soient résolus.

Notre but est qu'au terme de notre mission, nous puissions dire aux centrafricains :

*" Nous vous avons demandé des efforts, c'est vrai, mais nous vous les avons demandés parce qu'ils étaient indispensables. Nous vous avons engagé dans des réformes audacieuses, mais c'est pour moderniser l'État. Ces efforts commencent à porter leurs fruits; il faut poursuivre le chemin, en pensant à vous, tout autant en pensant à vos enfants, mais aussi et surtout en pensant au pays légué par nos ancêtres dont **les voix nous appellent.** "*

Je convie, donc, tous les Centrafricains sans distinction, à participer à cette tâche. Le succès, sera le leur, et ce sera aussi, le nôtre.

**Monseigneur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,**

Je voudrais vous parler maintenant de la Justice et de l'Etat de droit.

La crise survenue dans notre pays depuis Décembre 2012 a définitivement ruiné la justice par la perte de nombreuses ressources humaines et matérielles.

Pourtant la Justice reste constitutionnellement et fondamentalement le dernier rempart du citoyen, dont les principales aspirations exprimées dans les Résolutions du Forum National de Bangui se résument au rejet de l'amnistie, la lutte contre l'impunité par la poursuite et le jugement des auteurs des multiples crimes qui ont endeuillé le pays, en vue d'une juste et équitable réparation des préjudices subits.

Conformément à l'engagement du Chef de l'Etat de promouvoir une justice impartiale, indépendante et opérationnelle sur toute l'étendue du territoire national afin de juger les criminels, garantir les droits humains et rassurer la population.

Le Gouvernement entend promouvoir la qualité du service public de la Justice, avec célérité des procédures et respect de la dignité humaine, assurer une exécution diligente des décisions, par une amélioration des conditions de travail du personnel judiciaire, afin de la rendre capable de contribuer à une meilleure protection des droits et libertés des citoyens et d'assurer la sécurité juridique et judiciaire en vue de l'amélioration du climat des affaires.

Le Gouvernement que j'ai l'honneur de diriger, s'engage à tout mettre en œuvre pour le renforcement des capacités des magistrats et de la police judiciaire notamment par une plus grande spécialisation dans les domaines de pointe comme le droit financier et la cybercriminalité dans le cadre des programmes de formation initiale et continue.

Le redéploiement des magistrats et auxiliaires de justice sur toute l'étendue du territoire va se poursuivre concomitamment avec la sécurisation.

A court terme, des actions de réhabilitation ou de construction de palais de justice et d'établissements pénitentiaires dans le ressort des trois Cours d'appel seront engagées avec le concours des partenaires au Développement.

C'est ici le lieu d'exprimer la gratitude du peuple centrafricain aux partenaires qui ont prêté main forte pour la construction du nouveau palais de justice à BANGUI, ainsi que la sécurisation de la chaîne pénale.

S'agissant de la Cour pénale spéciale, une année s'est déjà écoulée depuis l'adoption de la loi portant création de cette juridiction dont la durée est limitée. Il s'agira d'aller vite pour rattraper le temps perdu.

S'agissant de la Cour pénale internationale, les auteurs des crimes graves perpétrés contre la population au cours de ces dernières années ne doivent pas rester impunis.

Le Gouvernement apportera tout son soutien et une franche collaboration avec le bureau du Procureur de la CPI et les Organisations de Défense des Droits de l'homme impliquées, en vue de l'aboutissement des enquêtes en cours ou à venir.

De même, s'agissant des crimes sexuels, perpétrés par certains éléments des forces étrangères, Le Gouvernement suivra avec une attention particulière les procédures internes et celles engagées par les pays contributeurs concernés, en vue d'un jugement effectif des auteurs et une juste réparation des victimes.

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,***

C'est le lieu, ici, de saluer la générosité et le sens élevé de la responsabilité de tous les acteurs nationaux et internationaux qui ont pris part au processus de pacification de la RCA et qui ont permis, à tous, de bien comprendre les véritables enjeux de l'heure.

La protection internationale dont jouit notre pays vient de l'affirmation sans équivoque de son adhésion aux principes fondateurs des Nations unies et à ceux de l'Union africaine.

La RCA restera attachée aux solidarités internationales qui se sont mobilisées pour elle et, au premier rang desquelles la solidarité africaine.

Mais elle est aussi reconnaissante de l'estime, de l'amitié et de l'appui qu'elle a reçus et reçoit de la Communauté internationale.

Le Développement d'un pays repose largement sur la liberté de ses échanges avec l'extérieur, ainsi que sur les mécanismes de marché.

Depuis l'Indépendance, le développement de notre pays repose essentiellement sur les apports de nos partenaires au développement, donc tributaire de l'aide extérieure ; ce qui nous place dans un état de faiblesse quant à l'adaptation de nos réalités aux conditionnalités qui accompagnent souvent ces aides.

Pour améliorer les relations avec les partenaires extérieurs nous devons :

- Définir des objectifs et des stratégies clairs ;*
- Intensifier la coopération Nord - Sud et Sud- Sud avec les pays dont les programmes sont susceptibles de soutenir des objectifs visant beaucoup plus un développement Socio- économique véritable et endogène, que le respect des équilibres macro- économiques qui souvent, ne sont pas adaptés à notre situation ;*
- Améliorer l'approche de la coopération dans le sens d'un véritable transfert de compétences aux nationaux ;*
- Mettre en place des mécanismes appropriés en vue de rationaliser et de coordonner l'ensemble de l'aide publique au développement de la République Centrafricaine.*
- Cette nouvelle donne exige une diplomatie offensive, où la réciprocité et la fermeté, base du respect dans les relations internationales doivent être le principe dans la conduite des affaires extérieures, combinés avec des relations amicales avec les pays défendant les valeurs de paix, de justice, de liberté et de la non ingérence dans les affaires des autres Etats.*

C'est pour cela que la mission assignée au Gouvernement dans le domaine de la diplomatie est de la rendre plus dynamique et visible, de manière à améliorer le climat politique avec ces pays partenaires et de mieux faire connaître notre pays à l'extérieur. Par conséquent, nos ambassadeurs doivent servir de relais pour vendre notre image et nos opportunités économiques, en vue de susciter l'intérêt des investisseurs étrangers, susceptibles de redynamiser le secteur privé, longtemps affaibli par les multiples crises politico-militaires qui ont secoué notre pays.

Pour ce faire, des moyens doivent être octroyés à nos Ambassades pour leur permettre d'assurer une meilleure représentativité dans leur pays d'accréditation. Le personnel à mettre à la disposition des chancelleries dans les pays amis doivent être choisis sur la base de critères de compétence, d'intégrité et d'expérience.

Le Gouvernement mettra en place un mécanisme de circulation d'informations entre les services centraux et les ambassades pour saisir et exploiter toute information utile à l'échelle nationale et internationale pouvant apporter des valeurs ajoutées à notre pays. Des rencontres périodiques sont à programmer pour faire le point de notre diplomatie, ajuster les efforts à fournir pour la rendre plus performante.

En tout cas, la République Centrafricaine aura un partenariat conséquent avec tous les pays respectant les principes fondateurs de la démocratie, du respect de l'autre, conformément à la Charte des Nations Unies.

Il s'agit d'une coopération «gagnant-gagnant» avec tous les Etats désireux de participer à la promotion de notre pays, pour nous sortir de ce cycle répétitif de conflit, de fragilité et de sous-développement, dans le strict respect de la souveraineté et de l'indépendance nationale, dans l'entente et la concorde internationale.

Pour exister réellement sur la scène internationale, la République Centrafricaine doit :

- *Assurer une représentation à la mesure de ses ambitions et de ses objectifs de développement dans les différentes régions du monde, en fonction de leur importance économique, géopolitique et géostratégique.*
- *Accorder une attention particulière à sa diaspora dont les membres les plus entreprenants doivent être l'illustration de notre culture et le rayonnement de la République Centrafricaine., tout en apportant leur aide au développement du pays.*

L'ambition du Gouvernement est d'œuvrer pour que la République Centrafricaine occupe une place respectable et fasse entendre sa voie sur la scène internationale.

En ce qui concerne la francophonie, outre les autres domaines relatifs aux Droits de l'homme et la Culture de la paix, le Gouvernement s'emploiera à promouvoir la langue française, la langue Sango et certaines langues internationales et en particulier l'anglais, au demeurant utiles à la pleine participation de la RCA dans la dynamique de la mondialisation.

Au sujet de nos relations avec les Pays Emergents et le Monde Arabe.

L'un des défis majeurs de notre pays étant la mise en œuvre du programme du Gouvernement, il va falloir réajuster les choix stratégiques objectifs opérés jusque-là par la mise en place des lignes directrices bien déterminées.

Il s'ensuit alors, la nécessité de redynamiser et de procéder à une meilleure approche dans la coopération bilatérale et multilatérale avec les pays émergents (Chine, Inde, Brésil, Russie, Afrique du Sud) et avec les pays membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) et de la Ligue Arabe.

Il y a donc lieu de développer les mécanismes de partenariat entre les secteurs privés arabes et centrafricains de manière à renforcer la présence des investisseurs privés dans notre pays.

La RCA étant membre observateur de l'OCI, elle ne cesse de mettre à profit toutes les occasions pour réaffirmer sa volonté et sa disposition à œuvrer à l'adhésion en qualité de membre permanent de cette Organisation de coopération.

Par ailleurs, l'appui d'un certain nombre de pays arabes amis aux efforts de développement engagés par la RCA se manifeste à travers leur participation régulière, aussi bien par le biais des fonds de développement (Fonds saoudien de Développement, la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique, Fonds de l'OPEP) et des institutions financières (Groupe de la Banque Islamique de Développement), que par la contribution du secteur privé arabe à la réalisation des grands projets d'infrastructures et de développement social.

4^{ème} Priorité : AFFAIRES SOCIALES ET ACTIONS HUMANITAIRES

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,***

C'est avec beaucoup d'émotion et d'engagement que je voudrais aborder avec vous le secteur des affaires sociales, les questions du genre et de réconciliation au cœur desquelles se trouve la situation de la femme, au demeurant principale victime de la crise politico-militaire qui a sévi dans notre pays durant les années écoulées.

Avec la dernière et profonde crise militaro politique, de nombreuses femmes et filles ont été victimes de violences sexuelles. Cette mauvaise pratique a tendance à se généraliser mettant ainsi à mal l'intégrité physique et morale des victimes et bafouant leurs droits les plus élémentaires.

Le Gouvernement développera plusieurs programmes dans les domaines des affaires sociales, du Genre, de l'Action Humanitaire, du Développement Communautaire et de la Réconciliation Nationale.

*Plus concrètement dans ce domaine, le Gouvernement s'engage à créer à Bangui et dans toutes les préfectures une **maison de la femme**.*

La maison de la femme sera un lieu d'échange entre les femmes venant de tous les horizons avec diverses expériences permettant le renforcement de leurs capacités théoriques et pratiques. La Maison de la Femme permettra aux femmes de s'informer, de se former et d'accéder aux nouvelles technologies de l'information.

De même il sera procédé au renforcement des dispositifs juridiques pour protéger les droits des femmes.

La République Centrafricaine se veut un pays de droit. Malheureusement les droits des femmes sont généralement bafoués compte tenu de certaines raisons dont les pesanteurs socio culturelles qui y sont encore très vivaces. Les instruments juridiques nationaux seront renforcés pour la revalorisation du statut de la femme centrafricaine et pour la protection de ses droits.

Le Gouvernement veillera à l'opérationnalisation de l'Unité Mixte d'Intervention Rapide contre les violences sexuelles et basées sur le genre. Elle sera rendue fonctionnelle dans un bref délai pour protéger les femmes et les filles contre les violences sexuelles et basées sur le genre. Cette structure sera mise en place progressivement dans les villes de l'arrière pays.

Un Centre de Prise en Charge Globale des victimes des violences qui regroupera tous les services sanitaires et psychosociaux sera créé pour prendre en charge les survivantes.

*Des dispositions seront prises pour la **protection des droits de l'enfant**. Le gouvernement va tout mettre en œuvre pour garantir la jouissance de leurs droits avec le Conseil National de Protection de l'Enfant et les partenaires.*

Enfin, le gouvernement va réactiver les actions de développement à la base avec la méthode participative pour la relance des activités productrices de richesses et d'autopromotion des populations à la base.

Les Agents du Développement Communautaire (ADC) diplômés et en chômage seront mis à contribution dans les actions du Gouvernement en la matière.

Dans le domaine humanitaire, il faudra noter que la situation humanitaire en Centrafrique a été désastreuse avec la grande et profonde crise de 2013. Des milliers des compatriotes continuent de vivre dans des situations inhumaines qui n'honorent pas notre pays.

Le gouvernement va mettre en œuvre, avec l'appui des partenaires, des actions vigoureuses visant l'amélioration des conditions de vie de nos compatriotes.

Le Gouvernement a déjà commencé, sous les auspices du Président de la République, Chef de l'Etat, les réflexions visant le retour des compatriotes des sites de refuge.

Ces opérations vont se poursuivre avec la mise place des mesures d'accompagnement en tenant compte des normes internationales.

Pour les compatriotes réfugiés à l'étranger, en concertation avec les pays d'accueil et les partenaires, des réunions tripartites vont être organisées et les intentions de retour seront collectées pour assurer un retour dans la dignité.

***Monseigneur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,***

La Réconciliation Nationale étant au cœur de la ***Profession de Foi*** de ***Son Excellence le Professeur TOUADERA***, aucun effort ne sera ménagé pour sa matérialisation.

*Aussi, le Gouvernement mettra en place des **Comités locaux de Paix et de Réconciliation (CLPR)**, avec pour mandat de promouvoir la culture de la paix, le respect de la vie, de la personne humaine et de sa dignité, de tous les droits de l'homme et combattre par des moyens pacifiques la violence sous toutes ses formes.*

*Le Gouvernement mettra également en place la **Commission Vérité, Justice, Réparations et Réconciliation.***

La majorité des populations qui s'est exprimée pendant les consultations populaires à la base, estime que la principale cause de la récurrence des crises en Centrafrique avec ses corollaires que sont les violations graves et massives des droits de l'homme, est l'impunité. Elle a souligné l'importance de poursuites judiciaires des présumés auteurs de crimes graves devant les différentes juridictions pour ne plus jamais laisser la place à l'impunité.

D'ores et déjà, il est institué une Journée commémorative à la Mémoire des Victimes des crises militaro-politiques en Centrafrique, dont la cérémonie inaugurale a eu lieu le 11 Mai 2016. Un Mémorial dédié à la mémoire des victimes sera construit dans un futur proche.

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,***

Comme vous le savez, la République Centrafricaine a souscrit aux Objectifs de Développement Durable qui visent entre autres à abolir la discrimination à l'égard des femmes et des filles dans le monde entier. La problématique de la promotion et l'autonomisation de la femme et l'égalité de sexe restent entière en Afrique et un peu partout dans le monde. Notre pays ne fait pas exception. C'est pourquoi, le Gouvernement mettra un accent particulier sur les actions en faveur de la promotion des droits de la femme, la promotion du genre et l'importance de préparer les futures générations à l'atteinte de la parité 50/50 à l'horizon 2030.

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,***

Il n'ya pas de bonheur sans la santé. Notre pays la République Centrafricaine est aujourd'hui parmi les pays dont l'espérance de vie de la population est la plus courte au monde, en raison du faible niveau de couverture sanitaire des populations. La situation s'est aggravée depuis la crise.

En effet, la crise sans précédent qui a atteint notre pays depuis 2012 a occasionné :

- Le pillage et la destruction des infrastructures sanitaires et des moyens logistiques du Département de la Santé ;*

- *La désertion des formations sanitaires de l'arrière pays par le personnel ;*
- *Le décès d'un grand nombre d'agents de santé ;*
- *Un important déplacement des populations sur l'ensemble du pays ;*
- *Une augmentation de la vulnérabilité aux diverses maladies.*

Tous ces phénomènes ont entraîné une déliquescence du système de santé manifestée par une insuffisance patente dans toutes les composantes du système, notamment :

Une insuffisance en ressources humaines, en équipements médico-techniques ; une insuffisance en nombre de formations sanitaires, en secteur pharmaceutique, en gouvernance du système de Santé par le département et une insuffisance en financement des services de santé.

En fait , *Il y a un déficit d'environ 2 000 personnels qualifiés au total, avec une pénurie d'agents surtout dans les formations sanitaires de province où il y a peu de Médecins, de Sages-femmes, d'Infirmiers diplômés d'Etat et même d'infirmiers assistants et d'assistantes accoucheuses. Il n'y a dans le pays aucun Médecin anesthésiste-réanimateur national.*

Même dans les hôpitaux centraux, il n'y a pas de scanner, pas d'appareil fonctionnel de mesure de la charge virale pour suivre adéquatement le traitement du Sida, pas d'appareil d'hémodialyse, pas de matériels d'ostéosynthèse pour le traitement des fractures complexes, une insuffisance en système de fourniture d'oxygène.

L'insuffisance en ressources humaines qualifiées et du plateau technique motive le grand nombre d'évacuations sanitaires grevant lourdement le budget de l'Etat ; soit près de 2 milliards de Fcfa, en instance de règlement.

A cela s'ajoute la *faillite de l'Unité de Cession du Médicament (UCM) pour mauvaise gestion ayant pour conséquence la prolifération des médicaments de la rue, véritable danger pour la population, et la vente parallèle des médicaments dans les formations sanitaires publiques par des agents de santé.*

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,***

Compte tenu de tous ces problèmes, le Gouvernement se propose de :

- *Restaurer la centrale nationale d'achats de produits pharmaceutiques, l'Unité de Cession de Médicaments, dont le dossier de relance des activités est déjà finalisé depuis octobre 2015 ;*
- *Assainir le secteur pharmaceutique ;*
- *Veiller à la formation continue du personnel pour renforcer leurs capacités techniques et éthiques avec les institutions ordinales tels que l'Ordre des Médecins, Chirurgiens-dentistes et pharmaciens, l'Association des Sages Femmes et Infirmiers accoucheurs ;*
- *Soutenir les filières de spécialités médicales et paramédicales ouvertes à la Faculté des Sciences de la Santé et en créer d'autres selon les besoins ;*
- *Rechercher des stratégies de motivation pour fidéliser les cadres à leurs postes et éviter la fuite des cerveaux.*
- *Construire et réhabiliter les formations sanitaires et réactualiser la cartographie sanitaire du pays ;*
- *Doter le Centre opérationnel des urgences en santé publique(COUSP) de moyens adéquats pour son fonctionnement ;*
- *Améliorer les plateaux techniques des hôpitaux centraux et des hôpitaux de provinces,*
- *Equiper le Centre National Hospitalier Universitaire de Bangui (CNHUB) de façon à y loger certains services spécialisés et limiter le nombre des évacuations sanitaires : hémodialyse, scanner, service de cancérologie, etc ;*
- *Créer un centre de diagnostic de stature internationale avec des équipements modernes pour compléter l'offre de services de santé au niveau national. Une étude de faisabilité de la télémédecine sera faite ;*
- *Renforcer les capacités de notre système de santé en recherche biomédicale, notamment sur la pharmacopée et la médecine traditionnelles, de façon à valoriser la médecine traditionnelle. Ce renforcement sera fait en collaboration avec le Centre d'Etude et de Recherche en Pharmacopée et Médecine Traditionnelle Africaines (CERPHAMETA) de l'Université de Bangui ;*

- *Instaurer un système d'assurance maladie universelle afin de répondre plus efficacement au problème de prise en charge des cas d'urgence et des personnes démunies ;*
- *Finaliser le Code centrafricain de santé publique ;*
- *Améliorer la gouvernance du système de santé par le Département de la Santé et renforcer le leadership du Département par l'application rigoureuse des textes ;*
- *Procéder à l'extension aux 16 préfectures de la stratégie du Financement Basé sur la performance qui complète harmonieusement celle des Soins de Santé Primaires avec Recouvrement des coûts car elle favorise le développement plus rapide des formations sanitaires aussi bien centrales que périphériques ;*
- *veiller à l'élaboration très rapide d'un plan National de développement sanitaire 2017-2020 pour prendre le relai du plan intérimaire santé 2015-2016 en cours de réalisation.*

Dans le domaine de la lutte contre le Sida qui est la 2^{ème} cause de mortalité après le paludisme, il faudra rappeler que pendant les cinq dernières années notre pays a payé à ce fléau un lourd tribut, soit environ :

- *45.000 personnes nouvellement infectées*
- *37.500 décès*
- *430.000 orphelins*

L'impact est donc socialement et économiquement lourd. Aujourd'hui, le Sida n'est pas seulement un problème de santé, mais également un problème de développement car il est une grande cause de pauvreté.

Actuellement, il y a environ 120 000 personnes vivant avec le VIH/ SIDA en République Centrafricaine. Au moment où la courbe de la prévalence de cette maladie commençait à se stabiliser à 4,9 % selon les enquêtes de 2010, la crise est venue tout compliquer et risque de nous faire perdre nos acquis antérieurs.

Les résultats de l'enquête de séroprévalence auprès des femmes enceintes en cours de finalisation nous édifieront.

C'est pourquoi, le Gouvernement a inscrit la lutte contre ce fléau dans ses priorités et s'appliquera à prendre les mesures nécessaires afin d'accélérer la riposte conformément aux engagements internationaux pris en vue de l'élimination du Sida à l'horizon 2030.

Dans cette optique, les principales actions prévues dans le plan National Stratégique de lutte contre le Sida 2016-2020 seront mises en œuvre ; notamment :

- L'amélioration de l'accès aux traitements Antirétroviraux et aux soins ;*
- Le renforcement des capacités de la Coordination Nationale du Comité National de lutte contre le Sida (CN/CNLS) et de ses structures décentralisées*

Des moyens accrus seront mobilisés par le Gouvernement en collaboration avec tous les partenaires car la victoire sur le Sida nécessite une grande solidarité internationale et nationale.

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,***

Permettez-moi d'aborder avec vous un des sujets les plus graves. Il s'agit de l'éducation de nos enfants, ceux qui auront la charge de gérer notre avenir commun, notre retraite et la postérité du pays.

En effet, l'éducation nationale fait partie des secteurs qui ont été profondément impactés par les crises à répétition que la République Centrafricaine a traversées durant les deux dernières décennies. La série des grèves illimitées des années 1992 à 1999, les années blanches régulièrement intervenues entre 2003 et 2010, ont été à la base de la désorganisation du système éducatif national, qui a régulièrement dépéri jusqu'à ce jour. Les résultats de cette situation catastrophique, désormais encastrés dans notre vécu quotidien sous différents aspects, appellent de notre part des réponses courageuses et appropriées.

Il convient de rappeler que pour éviter de sombrer complètement, le Ministère de l'éducation nationale depuis au moins une vingtaine d'années a été amené à adopter une stratégie de survie, en s'adaptant à un environnement sociopolitique complexe, faisant ce qui était encore possible, pour sauver des activités pédagogiques de façade.

Mais dans le fond, en termes de qualité et de résultats attendus, l'éducation et la formation des jeunes Centrafricains ont perdu de la hauteur et se situent depuis autant de temps déjà, en deçà de la moyenne sous-régionale, ce qui constitue un handicap majeur pour la sauvegarde de l'avenir de la République Centrafricaine.

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,***

La situation déplorable de l'éducation dans notre pays, que je viens d'évoquer, impacte sur la prestation dans nos administrations.

Il ne m'appartient pas de vous dire que nos administrations souffrent énormément de la chute vertigineuse de la qualité de la formation dispensée dans nos établissements, aussi bien publics que privés et que cette situation dramatique, conséquence du dysfonctionnement de notre système éducatif, s'est étendue à tous les niveaux et sur l'ensemble du territoire national.

Les facteurs et les causes ayant conduit à cette catastrophe nationale sont :

- l'état des infrastructures scolaires dont la planification n'a pas été à la hauteur de la croissance démographique du pays ;*
- le relâchement des enseignants sur fond de démotivation généralisée, consécutive à une situation sociale traumatisante;*
- les multiples décès enregistrés dans les rangs des enseignants ;*
- le recrutement hasardeux d'une certaine catégorie d'enseignants du fondamental 1;*
- la pauvreté galopante ayant brisé l'autorité des parents qui ont renoncé à assurer le suivi de la scolarité de leurs enfants ;*
- le dégarnissement des bibliothèques pour ne pas parler de leur disparition ;*
- la corruption et le marchandage qui se sont invités dans les rapports entre les élèves, les étudiants et le corps enseignant ;et*
- l'inadéquation entre les programmes des cours et les besoins en matière de développement de la République Centrafricaine.*

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,***

Face à ce constat troublant pour l'avenir de nos enfants et celui de notre pays, il nous faut réagir avec clairvoyance.

J'estime donc que nous avons l'obligation de rétablir la dignité des enseignants dans notre pays. C'est ce que nos compatriotes attendent. Nous avons l'obligation de reconquérir leur confiance, par des initiatives salvatrices pour notre système éducatif. C'est par ce moyen et par ce moyen seulement qu'il nous sera possible de sauver l'instruction et la formation, qui sont les piliers de l'avenir.

Sur ce constat, les recommandations du Forum National de Bangui offrent des pistes telles que :

- La redynamisation de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique;*
- la réactivation de la formation professionnelle et technique ;*
- Le redéploiement de l'enseignement primaire et secondaire sur l'ensemble du territoire national ; et*
- la création d'institutions de formation des maîtres, réparties sur le territoire ;*
- l'adéquation entre la formation et l'emploi.*

Au regard de ces défis, il est urgent de procéder à :

- l'évaluation immédiate des problèmes auxquels est confronté ce Ministère tant sur le plan matériel, financiers que des ressources humaines ;*
- l'appui à l'Ecole Normale Supérieure et aux Centres de formation des Instituteurs pour les rendre plus efficaces ;*
- La construction de nouveaux établissements d'enseignements primaires et secondaires, afin de désengorger nos écoles aux effectifs pléthoriques;*

- *La relecture des cahiers de charges des établissements privés en vue de leur harmonisation avec les programmes scolaires nationaux;*
- *La relecture des programmes scolaires des fondamentales 1 et 2, afin de les adapter aux besoins réels de formation des jeunes ainsi qu'aux urgences en matière de développement de la République Centrafricaine.*

En vue de créer un environnement acceptable pour les étudiants centrafricains, le Gouvernement s'engage à entamer des consultations, dans le but d'étudier les modalités de construction de nouveaux établissements universitaires dans notre pays.

Le Gouvernement ne ménagera aucun effort pour créer d'autres Universités en tenant compte de la géographie de notre pays. Cela facilitera les conditions d'études à nos jeunes qui, pour la plupart, sont obligés de quitter leur environnement familial pour se rendre à Bangui où les conditions de vie ne sont pas toujours propices pour leurs études.

Un accent particulier sera mis sur la reprise des activités académiques et pédagogiques de l'institut annexe de formation des agents de développement communautaire de Damara et les formations scientifiques et techniques et qui rendent nos jeunes diplômés attrayants sur le marché de l'emploi.

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,***

Les malheureux événements intervenus dans notre pays, ont entraîné dans leur sillage un bouleversement social important, ayant ébranlé certaines valeurs communautaires qui fondent l'âme du peuple centrafricain à savoir : la fierté, la fraternité, la tolérance, le dialogue, la solidarité dans nos communautés, ayant toujours vécu en symbiose.

Il faut reconnaître que l'enrôlement des jeunes dans les opérations de destruction et de déstabilisation du pays a été un élément majeur dans ces événements.

Par conséquent, il est aujourd'hui tout à fait évident qu'en raison d'une perte de repères identitaires engendrés par lesdits événements autour des valeurs de tolérance, du pardon et de la paix, la jeunesse qui est l'avenir de notre pays est devenue actrice et en même temps victime de cette situation de désolation que nous connaissons.

Pour y remédier, le Gouvernement entend insuffler une nouvelle dynamique et créer un cadre favorable pour l'épanouissement de la jeunesse, afin qu'au bout du compte, elle puisse agir promptement en tant qu'artisan de la paix et de développement de notre cher et beau pays.

S'agissant des Sports, l'accent sera mis sur la redynamisation au plan national de nos différentes fédérations sportives et la revalorisation des championnats nationaux, toutes disciplines sportives confondues, ainsi que l'identification des nouveaux talents à travers la revitalisation du sport scolaire, universitaire et les jeux interrégionaux.

La mise en œuvre des grands axes d'actions ci-dessous identifiées, considérés comme porteurs de résultats probants sur le court, moyen et long terme, contribueront à une reprise en mains de notre jeunesse et des sports dans le pays.

Ainsi, dans le domaine de la promotion de la Jeunesse, il s'agira de :

- *Rassembler et mobiliser la jeunesse centrafricaine pour la paix, le vivre ensemble et le développement ;*
- *Promouvoir l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs traditionnelles positives en milieu jeune ;*
- *Encourager les jeunes à faire montre de leurs talents dans les Sports, les Arts et la Culture ;*
- *Accélérer et intensifier la mise en œuvre du projet conjoint d'appui à la prévention et réduction de la vulnérabilité des adolescents et jeunes ;*
- *Créer un espace de loisirs et de détente pour la jeunesse dans les villes et en milieu rural;*
- *Mettre en place le Fonds National d'Appui aux Initiatives des Jeunes.*
- *Intégrer le Service Civique comme composante de toutes les actions de promotion et/ou d'appui à la jeunesse.*

Dans le domaine du développement des Sports, mon Gouvernement veillera à :

- *Contribuer à la paix, la cohésion sociale et le vivre ensemble par le développement du sport de proximité ;*

- *Doter en petits équipements, pour la relance du sport scolaire et universitaire pour identifier des jeunes talents dans les différentes disciplines sportives;*
- *Remettre à niveau les infrastructures de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) de Bangui, en vue d'améliorer les capacités d'accueil et les conditions adéquates de formation à ce niveau supérieur ;*
- *Valider le document de Politique Nationale en matière de sport ;*
- *Poursuivre et finaliser le processus de création de Fonds National de Développement du Sport ;*
- *Accroître la rentabilité de l'Office National de Promotion des Infrastructures Sportives Publiques (ONASPORTS) et améliorer ses offres aux sportifs ; et*
- *Promouvoir les infrastructures sportives.*

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,***

Dans le domaine du travail, de l'emploi et de la protection sociale, je m'adresserai directement à la jeunesse centrafricaine, car elle constitue notre espoir et l'avenir de notre pays. Cette jeunesse qui représente la majeure partie de notre population, puisque 45% de la population est âgée de moins de 18 ans, devra, elle aussi, participer à l'effort de redressement national. Elle a montré, dans un passé récent qu'elle est capable d'initiatives, de courage et de savoir faire.

En effet, la crise que la République Centrafricaine a connue, a détruit plus de 10.000 emplois directs et indirects. Ce qui constitue un véritable drame et un défi à relever.

Pour reconstruire une société en ruines, il faut bien plus que des briques et du mortier. Très souvent, le plus dur est de redonner aux personnes des perspectives, de la dignité et de l'espoir. Cela passe par le travail.

Pour la communauté dans son ensemble comme pour les individus, la création d'emplois décents et de revenus réguliers est la condition sine qua non pour retrouver cette dignité et cet espoir.

**Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,**

Dans les situations post-conflit, l'emploi est la clé d'un retour rapide à la cohésion sociale, la stabilité, la croissance économique et une paix durable.

La création d'emplois pour les jeunes, qui peuvent apporter leur énergie positive et leur force est un véritable défi car ces jeunes sont souvent enfermés dans le cercle de violence, de pauvreté, d'illettrisme et d'exclusion sociale.

Le gouvernement que j'ai l'insigne honneur de diriger sous la très haute impulsion de Son Excellence le Professeur Faustin Archange Touadera, Président de la République, Chef de l'Etat, s'est donné une vision claire dans le domaine de l'emploi.

Tout d'abord nous allons mettre en œuvre le Programme-Pays pour le Travail Décent (PPTD) qui constitue le principal vecteur de soutien de l'O.I.T. à la mise en œuvre de l'Agenda du travail décent en Afrique.

Dans ce cadre, il est urgent de procéder à la relecture et à l'adoption du Programme- Pays pour le Travail Décent de la République centrafricaine (2012-2014) ainsi que la signature de son Protocole d'Accord entre le gouvernement et le Bureau International du Travail (B.I.T.), mis en veilleuse à cause de la crise.

Nous allons également :

- Procéder à l'adoption du projet de loi portant création d'un observatoire National du Travail pour mettre à la disposition des pouvoirs Publics et des partenaires les statistiques fiables en matière du travail ;*
- Elaborer la Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle qui est la recommandation du Forum National sur le Travail Décent, Organisé en 2011, avec l'appui du Bureau International du Travail et les autres partenaires au développement ;*
- Lancer sans tarder le Programme de contrat de stage d'insertion Professionnel en entreprise. Ce programme a pour objectif de donner la possibilité aux jeunes diplômés en quête du premier emploi d'acquérir au sein des entreprises de la place des connaissances pratiques d'un métier et d'avoir ainsi leur première expérience professionnelle.*

Le Gouvernement s'attèlera à mettre en œuvre le projet de Développement de la Formation Pré-Emploi qui concerne à la fois les déscolarisés, les jeunes diplômés et primo-demandeurs d'emploi.

S'agissant des jeunes diplômés sans emplois et Primo-demandeurs d'emploi, la formation concernera à la fois ceux qui ont besoin de renforcer leurs capacités dans leur propre filière de formation et ceux qui sont diplômés dans des filières où les possibilités d'embauches sont très faibles et à qui il faut donner des formations supplémentaires pour augmenter leurs chances de trouver un emploi.

Enfin, en application de la Profession de Foi du Professeur Touadéra, Chef de l'Etat, le Gouvernement entend mettre en place le Projet de création d'emploi par le secteur privé.

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,***

Au regard de tout ce programme d'actions innovant en faveur de notre jeunesse, je me permets de demander à tous les jeunes de notre pays de participer avec toute leur ardeur et leur enthousiasme à l'énorme tâche qui nous attend.

Ce faisant, je leur demande également, et c'est là leur principal devoir à mes yeux, de s'instruire, de maîtriser le savoir-faire et la technique qui ont fait défaut à leurs parents, car ce sont les techniciens, les ingénieurs, les médecins, les instituteurs et les professeurs de demain qui sortiront définitivement notre pays du sous-développement et de la précarité.

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,***

Au moment où ma Déclaration de Politique Générale semble tirer à sa fin, d'aucuns se poseront la question de savoir quel est le sort réservé à cette tranche de la population qui a tout donné au pays et qui doit désormais jouir d'une retraite méritée ? Je veux ici parler des retraités et pensionnés.

En effet, par la loi n°59-65 du 28 janvier 1960, la caisse centrafricaine des pensions a été créée pour les agents de l'Etat qui supportent tout au long de leur carrière, une retenue de 6 à 8 % de leur salaire de base. En contre partie, la caisse leur verse dès leur admission à la retraite, une pension de retraite et en cas de décès, une pension de réversion est accordée aux ayants droits.

Le contrôle-paiement réalisé par l'Union Européenne en 2003 et l'audit de la solde des ministères ciblés par l'appui budgétaire fait par FINORG en 2004, ont relevé des irrégularités qui perdurent jusqu'à ce jour.

Je dois ici reconnaître que les arriérés de pensions sont une épine qui se glisse toujours sous les pieds de la plupart des régimes qui se sont succédé en Centrafrique.

Toutefois, je m'emploierai dans un premier temps à faire aboutir le processus de la création de la caisse autonome de pensions et procéderai graduellement à l'apurement des arriérés de Pensions avec l'appui de nos partenaires traditionnels.

***Monsieur le Président,
Honorables Députés,
Chers Compatriotes,***

Pour finir mon propos, je dois aborder quelques questions transversales telle que la Communication.

En ce qui concerne la communication, le Gouvernement s'engage à :

- mettre en place un système de communication gouvernementale coordonnée, afin d'assurer la visibilité des actions de l'Etat et de faciliter la circulation des informations entre les Institutions, et*
- mener des négociations avec les partenaires au développement, en vue de doter la RCA de stations radios et télé, pouvant couvrir l'ensemble du territoire national.*

Face aux attentes immenses, mais légitimes, de nos concitoyens, face aux conséquences des choix que nous aurons à faire pour améliorer notre avenir commun et, à ce moment crucial de notre histoire, l'humilité est bonne conseillère. Et, mon propos s'inscrit dans ce cadre.

Quelles que soient les convictions des uns ou des autres, Honorables Députés, vous pourrez attendre de mon gouvernement une attitude de courtoisie, qui n'exclura certainement pas de ma part de la fermeté sur mes objectifs, et une capacité d'écoute qui n'exclura pas la clarté des choix que je vous soumettrai.

Je pense que servir la démocratie, c'est non seulement donner au discours politique son sérieux et sa dignité, mais aussi et surtout, c'est réhabiliter la réflexion, l'analyse en entretenant le respect des autres, par la capacité de comprendre et par la capacité d'expliquer.

C'est le respect de notre engagement à rétablir et à consolider durablement la paix sociale dans le pays, par des réformes ambitieuses, car nous le devons à tous ceux qui ont payé, au prix de leur vie, les affres des incompréhensions qui ont failli plonger notre nation dans le chaos.

C'est l'attitude que nous allons cultiver vis-à-vis de ceux qui ne partageront pas nos idées, mais avec qui nous devons continuer à dialoguer pour les convaincre, parce que notre histoire nous a appris que nous ne bâtissons rien les uns contre les autres.

Que le Tout Puissant inspire nos actions dans cette direction.

L'union sacrée autour de la vision du Président de la République est recommandée. Elle nous permettra enfin de prouver aux yeux de la communauté internationale la capacité des Centrafricains à s'unir dans l'intérêt de leur pays. Les clivages qui tendent à devenir l'image d'Epinal de notre existence sont désormais derrière nous.

Je m'en remets à vous, Représentants du peuple centrafricain pour apprécier la profondeur de ce programme de politique générale.

Je vous remercie de votre bien aimable attention.